

OLAQIN

Société par actions simplifiée au capital de 10 931 186 euros
Siège social : 28 Quai Gallieni 92150 Suresnes
852 722 750 RCS Nanterre

(ci-après, la « **Société** »)

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE EN DATE DU 27 JUIN 2023**

DEUXIEME RESOLUTION

(Affectation du résultat)

L'Assemblée, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises par les Statuts,
après lecture du rapport de gestion du Président,

décide d'affecter le résultat de l'exercice pour 89.059,75 euros au compte « Réserve légale » et pour 1.692.135,25 euros au compte « Report à nouveau », lequel poste compte-tenu de cette affectation serait porté de 558.746 euros à 2.250.881,25 euros.

L'Assemblée rappelle, en application des dispositions légales et statutaires, que la Société n'a distribué aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

[...]

SIXIEME RESOLUTION

(Constatation de la démission de Monsieur Dominique LAUBIER de son mandat de Directeur Général de la Société)

L'Assemblée, connaissance prise de la lettre de démission de Monsieur Dominique LAUBIER de son mandat de Directeur Général de la Société avec effet à compter du 30 juin 2023, prend acte de ladite démission.

SEPTIEME RESOLUTION

(Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités)

L'Assemblée **confère** tous les pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie, ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir tous dépôts, formalités et publications requises.

« Certifié Conforme »



Laurent MAITRE

OLAQIN

Société par Actions Simplifiée

28 QUAI GALLIENI
92150 SURESNES

R.C.S Nanterre 852 722 750

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Exelmans

Société d'expertise comptable inscrite au tableau
de l'ordre de Paris - Ile de France.

Membre indépendant de **EAI**
INTERNATIONAL

Société de commissariat aux comptes membre
de la compagnie régionale de Paris.

Exelmans Audit & Conseil - 21, rue de Téhéran - 75008 Paris - Tél. : 01 45 20 20 23 - Fax : 01 45 20 20 27
RCS Paris B 482 026 739 - code APE 6920Z - TVA n° FR 584 820 267 39.

OLAQIN

Société par Actions Simplifiée

28 QUAI GALLIENI
92150 SURESNES

R.C.S Nanterre 852 722 750

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'assemblée générale de la société OLAQIN,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société OLAQIN relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l’audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d’audit dans le respect des règles d’indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d’émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l’opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans le paragraphe « Provision de Garantie » de la note « Faits caractéristiques de l’exercice » de la partie « Règles et méthodes comptables » de l’annexe des comptes annuels concernant la correction d’erreur intervenue sur la période et les conséquences de cette dernière sur les états financiers.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l’audit des comptes annuels de l’exercice.

La note « Immobilisations financières » de la partie « Règles et méthodes comptables » de l’annexe aux états financiers expose notamment les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation des titres de participation. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le bien-fondé de ces méthodes comptables et apprécié le caractère raisonnable des modalités retenues pour ces estimations.

Le paragraphe « Fonds commercial » de la note « Immobilisations incorporelles » de la partie « Règles et méthodes comptables » de l’annexe aux états financiers expose également les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation du fonds commercial. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le bien-fondé de ces méthodes comptables et apprécié le caractère raisonnable des modalités retenues pour ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s’inscrivent dans le contexte de l’audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n’exprimons pas d’opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d’exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n’avons pas d’observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 23 juin 2023

Le commissaire aux comptes

Exelmans Audit & Conseil



Stéphane Dahan

Présentation des comptes annuels

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

OLAQIN

28 QUAI GALLIENI
92150 SURESNES
tel : 01 87 15 99 38
comptabilite@olaqin.fr

Bilan Actif

Période du 01/01/22 au 31/12/22

OLAQIN

Devise d'édition €

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement	13 679	13 679	0	0
Concession, brevets et droits similaires	482 075	177 555	304 520	303 988
Fonds commercial	15 398 133		15 398 133	15 398 133
Autres immobilisations incorporelles	1 731 980		1 731 980	1 324 709
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	17 625 867	191 234	17 434 633	17 026 829
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	1 740	493	1 247	
Autres immobilisations corporelles	985 707	783 991	201 715	278 202
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	987 446	784 484	202 962	278 202
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	4 790 706	640 000	4 150 706	4 150 706
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	563 075		563 075	452 000
TOTAL immobilisations financières :	5 353 781	640 000	4 713 781	4 602 706
ACTIF IMMOBILISÉ	23 967 094	1 615 718	22 351 377	21 907 738

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	371 657	110 278	261 379	260 594
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis	42 699		42 699	60 753
Stocks de marchandises	1 831 223	171 904	1 659 319	1 007 723
TOTAL stocks et en-cours :	2 245 578	282 182	1 963 397	1 329 071
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	7 893		7 893	110
Créances clients et comptes rattachés	4 669 962	9 443	4 660 519	5 113 255
Autres créances	776 095		776 095	228 505
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	5 453 950	9 443	5 444 507	5 341 870
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 448 733		1 448 733	1 394 983
Charges constatées d'avance	192 068		192 068	146 564
TOTAL disponibilités et divers :	1 640 801		1 640 801	1 541 548
ACTIF CIRCULANT	9 340 329	291 624	9 048 705	8 212 488

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				1 559

TOTAL GÉNÉRAL	33 307 424	1 907 342	31 400 082	30 121 785
----------------------	-------------------	------------------	-------------------	-------------------

Bilan Passif

Période du 01/01/22 au 31/12/22

OLAQIN

Devise d'édition €

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 10 931 186	10 931 186	10 931 186
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	13 355	13 355
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	29 420	6 231
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	558 746	118 155
Résultat de l'exercice	1 781 195	463 780
TOTAL situation nette :	13 313 902	11 532 707
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	74 936	24 979
CAPITAUX PROPRES	13 388 838	11 557 686
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	347 259	1 559
Provisions pour charges	52 911	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	400 170	1 559
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles	3 378 364	
Autres emprunts obligataires	6 301 780	10 703 431
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	140 872	166 080
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :	9 821 016	10 869 511
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 986 991	2 021 351
Dettes fiscales et sociales	2 005 335	1 851 389
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		150 920
Autres dettes	2 162	
TOTAL dettes diverses :	3 994 488	4 023 660
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	3 775 779	3 660 498
DETTES	17 591 282	18 553 669
Ecarts de conversion passif	19 791	8 872
TOTAL GÉNÉRAL	31 400 082	30 121 785

Compte de Résultat

Période du 01/01/22 au 31/12/22

OLAQIN

Devise d'édition €

RUBRIQUES	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Ventes de marchandises	5 428 103	4 862 018	
Production vendue de biens	394 791	2 280 116	
Production vendue de services	10 731 288	10 233 343	
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	16 554 183	17 375 478	
Production stockée et immobilisée	391 641	667 754	
Subventions d'exploitation	51 333	28 667	
Reprises sur amortissements, prov. et transf. de charges	194 880	26 276	
Autres produits	19 892	25 760	
PRODUITS D'EXPLOITATION	17 211 929	18 123 934	
Achat de marchandises	2 136 448	1 232 791	
Variation de stock de marchandises	(332 362)	1 280 306	
Achats de matières premières et approvisionnement	1 445 178	1 270 743	
Variation de stock de matières premières	254 140	707 949	
Autres achats et charges externes	5 044 291	6 728 354	
Impôts, taxes et versements assimilés	165 577	125 870	
Salaires, traitements et charges sociales	5 172 888	4 713 145	
Dotations pour dépréciation	581 009	395 735	
Dotations aux provisions pour risques et charges			
Autres charges	94 278	18 208	
CHARGES D'EXPLOITATION	14 561 446	16 473 101	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	2 650 484	1 650 833	
BÉNÉFICE ATTRIBUÉ ou PERTE TRANSFÉRÉE			
PERTE SUPPORTÉE ou BÉNÉFICE TRANSFÉRÉ			
Produits financiers de participation			
Autres intérêts et produits assimilés	1 429		
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 559	4 550	
Différences positives de change	4 174	137 940	
Prod. nets sur cessions valeurs mobilières de placement			
PRODUITS FINANCIERS	7 162	142 490	
Dotations financières aux amortissements et provisions	373	641 559	
Intérêts et charges assimilés	399 001	430 316	
Différences positives de change	5 777	69	
Charges nettes sur cessions valeurs mobil. de placement			
CHARGES FINANCIÈRES	405 151	1 071 944	
RÉSULTAT FINANCIERS	(397 990)	(929 453)	
Produits exceptionnels			
Reprises sur provisions et transferts			
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Charges exceptionnelles		7 563	
Dotations aux amortissements et provisions	448 047	25 050	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	448 047	32 613	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(448 047)	(32 613)	
Participation des salariés			
Impôt sur les bénéfices	23 252	224 986	
RÉSULTAT (Bénéfice ou Perte)	1 781 195	463 781	

Annexe

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est 31 400 081.65 € de compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 1 781 194,67 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022. Ces comptes annuels ont été arrêtés le 23/05/2023.

Chiffre d'affaires :

La société Olaqin a pour activité la sécurisation des transactions de santé, notamment à travers la fourniture aux professionnels de santé (publics et privés) de services et de solutions matérielles et logicielles, dédiées à la mise à jour des cartes vitales, à la sécurisation des feuilles de soins électroniques ainsi qu'à l'encaissement de la part patient par carte bancaire.

Le chiffre d'affaires est principalement constitué de deux flux, à savoir :

- La vente de produits finis correspondant essentiellement aux terminaux, le revenu est alors reconnu à la livraison du bien.
- Les Prestations de service correspondant quant à elles aux contrats de service avec les établissements et professionnels de santé concernant essentiellement la télé mise à jour, les ventes de packages comprenant les terminaux mis à disposition et loués aux professionnels de santé sur une durée limitée et à un tarif unique. S'agissant des contrats dont la prestation court sur plusieurs exercices, un produit constaté d'avance est reconnu lorsque la facturation est totale dès la mise en place du contrat.

Provision de Garantie :

Une provision a été comptabilisée en 2022, elle vise à couvrir les frais nécessaires au maintien en condition opérationnelle des équipements déployés en clientèle conformément à la garantie assortie à ces matériels. On a quantifié la correction d'erreur qui s'établit à 236 090€, celle-ci a été déterminée :

- Sur la base d'un parc à fin 12/2021 de 210 008 unités
- En partant d'un PU HT moyen par terminal de 1.46€ au titre du SAV
- En appliquant le taux de moyen de référence de 77%

Avec une reprise de 51 204 € pour aboutir à la provision cible en fin d'exercice, soit 184 886 €.

On a, à la faveur d'une reconstitution de l'historique sur les précédents exercices déterminé un taux moyen qui puisse refléter la réalité de l'activité, car en effet, bien que les équipements soient garantis, tous ne donnent pas lieu à un traitement SAV. Il est entendu que ce taux fera l'objet d'une actualisation à la fin de l'exercice 2023 aux fins d'affiner d'avantage le niveau de la provision.

Période	Parc sous garantie	SAV N+1	Taux	
à fin 2020	150 102	241 103 €	99%	Réel - Base 1,63€
à fin 2021	210 008	170 635 €	56%	Réel - Base 1,46€
à fin 2022	164 252	184 886 €	77%	Estimé - Base 1,46€

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

IP Box :

Présentation du dispositif "IP Box"

La loi de finances pour 2019 a étendu le régime fiscal en matière de propriété intellectuelle aux logiciels protégés par le droit d'auteur.

Il permet de favoriser fiscalement les entreprises qui créent des actifs originaux (brevets et logiciels) en France. Ce régime de faveur s'applique aux opérations de cession, concession et sous-concession de certains actifs de propriété intellectuelle (dont les logiciels protégés par le droit d'auteur).

Application à OLAQIN

2 logiciels ont été retenus : STELLAIR et EI'96

Le résultat net est déduit extra-comptablement du résultat fiscal pour être imposé au taux de 10 %, le résultat fiscal "restant" est lui imposé au taux normal de 25 %.

Impact dans les comptes Olaqin en 2022

IP Box 2021

<i>Impôt sur les sociétés</i>	
Résultat Fiscal 2021	1 238 213 €
IS au taux normal	141 663 €
IS au taux de faveur	70 364 €
<i>Gain IP Box</i>	
IS théorique avant application du dispositif IP Box	328 126 €
IS après application du dispositif IP Box	212 027 €
Economie d'IS	116 100 €

IP Box 2022

<i>Impôt sur les sociétés</i>	
Résultat Fiscal 2022	1 764 142 €
IS au taux normal	181 550 €
IS au taux de faveur	103 794 €
<i>Gain IP Box</i>	
IS théorique avant application du dispositif IP Box	441 036 €
IS après application du dispositif IP Box	285 344 €
Economie d'IS	155 691 €

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Evénements Post-Clôture

En janvier 2023, Olaqin annonce l'acquisition de 4Axes, leader de la dématérialisation des flux hospitaliers, pour un montant de 15.8 m €.

La société 4Axes simplifie les échanges entre les organismes complémentaires et les établissements de soins, et traite chaque année plus de 10 millions d'échanges dématérialisés entre 800 établissements de soins publics et privés et plus de 1.000 organismes complémentaires et leurs centres de gestion.

Ce rapprochement va permettre de développer des offres combinant les expertises d'Olaqin et 4Axes dans la gestion des transactions de santé, dans la sphère de l'assurance maladie et celle des complémentaires santé.

Financement de la société 4AXES :

Acquisition par OLAQIN de 100% des titres ALLIANCE LFDC pour un montant de 14,957m€

- Pré-closing 4AXES est détenue par ALLIANCE LFDC à 100%,
- Paiement du prix de cession :
 - a. 13,957m€ par virement
 - b. 1,000m€ prix de cession revenant à FINANCIERE DU CLOS, par inscription dans un compte de passif d'OLAQIN afin de constater la dette et permettre la souscription des obligations OLAQIN par compensation avec la créance et de réaliser ainsi le réinvestissement
- Cession par FINANCIERE DU CLOS de sa participation dans la société ALLIANCE LFDC à OLAQIN
- Remboursement de la dette bancaire de la société OLAQIN, 6,280m€
- Frais de transactions : 0,841m€

Financement effectué via :

- La trésorerie de la société OLAQIN, 0,841m€
- La mise en place d'une dette bancaire, 15,150m€
 - Une tranche A amortissable d'un montant de 10,605m€
 - Une tranche B remboursable in fine d'un montant de 4,545m€
- L'émission d'obligations souscrites par :
 - CABESTAN, 2,890m€ – obligations convertibles (OC)
 - FINANCIERE DU CLOS, 1,000m€ – obligations simples (OS). Souscription réalisée par compensation avec la créance de crédit-vendeur détenue par FINANCIERE DU CLOS sur OLAQIN
 - La BPI, 2,390m€ – obligations simples dites « obligations relance (OR) ».

Autres informations :

- Existence d'une consolidation conventionnelle. Le groupe consolidé est composé de Affid Systèmes, Jade-I et Olaqin, société consolidatrice.
- Signature d'une convention intégration fiscale avec les sociétés intégrées en date du 31 mars 2022 avec effet au 01/01/2022 pour une durée d'un an avec tacite reconduction sauf dénonciation au moins 8 jours avant la date de clôture.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre à l'exception de la correction d'erreur relative à la comptabilisation d'une provision pour garantie (Cf. faits caractéristiques de l'exercice) et des gains et pertes de changes désormais comptabilisés en exploitation conformément aux règles applicables.
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général dans sa version consolidée.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour le traitement comptable des coûts de développement :

Les dépenses des frais de développement éligibles sont comptabilisées à l'actif.

Le projet de plateforme digitale comptabilisé dans les immobilisations en cours, est un projet informatique sur la centralisation et le traitement des données au sein d'Olaqin devant permettre notamment l'automatisation des processus internes, l'amélioration de l'expérience client, la création de valeur par la maîtrise de l'usage des données internes, l'amélioration de la gestion des décisions commerciales. Les frais de développement y étant comptabilisés se rapportent à l'architecture fonctionnelle et technique du projet, ainsi qu'au développement de modules tels que la facturation et la qualification des prospects.

Autres Immobilisations Incorporelles, Avances et Acomptes :

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Logiciels et Autres

3 ans

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Fonds commercial :

Durée d'utilisation non limitée

Les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée sont non amortissables.

L'entité a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est effectuée irrévocablement.

La valeur d'utilité du fonds correspond à ses flux de trésorerie futurs après impôt et actualisés, établis sur 5 ans avec valeur terminale, en utilisant des hypothèses opérationnelles (taux de croissance des ventes, taux de marge notamment).

Aucun indice de perte de valeur n'a été constaté.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, y compris les frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence

Le poste titres de participation enregistre la valeur d'acquisition des titres détenus par la société dans les sociétés dont elle assure le contrôle ou dans lesquelles elle exerce une influence, directement ou indirectement.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'usage des titres devient inférieure à la valeur comptable. L'écart constaté fait l'objet d'une dotation aux dépréciations des titres puis, si nécessaire, des créances détenues sur la filiale. Elle peut éventuellement être complétée d'une provision (pour risques et charges). La valeur actuelle des titres s'apprécie par rapport à la quote-part de la situation nette détenue ou par la méthode des flux de trésorerie actualisés de la filiale.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du premier entré premier sorti.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition des stocks ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des stocks, et sont comptabilisés en charges.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

DETTES

La société Olaqin a souscrite à un contrat de refinancement en date du 30/12/2019 afin de refinancer le crédit d'acquisition du fonds de commerce et l'avance en compte courant d'associé.

Le crédit est décomposé ainsi :

Le crédit refinancement de 7M€ est divisé en deux tranches : une tranche amortissable de 5.2M€ (sur 6 ans) et une tranche remboursable in fine de 1.8M€.

Au 31 octobre 2019 un contrat d'émission d'obligations convertibles en actions ordinaires a été souscrit entre le FPCI Cabestan Capital 2 et Olaqin selon les caractéristiques suivantes :

Objet	Emprunt Obligataire convertible en actions
Date	31/10/2019
Durée	7 ans - 31/12/2026
Montant K€	2500
Taux d'intérêt	10% - Capitalisés
Modalités de remboursement	in fine

Au 24 juin 2021 et afin de permettre le financement partiel d'Affid et des frais d'acquisition, le groupe a demandé aux Prêteurs initiaux la modification du Contrat de Crédits afin d'ajouter un crédit d'acquisition d'un montant maximum de 2.750.000 EUR, divisé en deux tranches, une tranche amortissable d'un montant de 2.062.500 EUR et une tranche remboursable in fine d'un montant de 687.500 EUR.

Le remboursement in fine interviendra en 2026.

Le contrat conclu auprès des arrangeurs mandatés (banque CIC EST, BNP PARIBAS, Caisse d'épargne et de prévoyance Ile-de France), les coordinateurs (BNP PARIBAS et Caisse d'épargne et de prévoyance Ile-de France), l'agent (Caisse d'épargne et de prévoyance Ile-de France) et les prêteurs initiaux est assorti de covenants.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Les ratios à respecter pour cette échéance sont : Ratio R1 inférieur à 2.5x et Ratio R2 supérieur à 1.00x.

Le Ratio R1 désigne, à une date donnée, le rapport Dettes financières Nette sur l'EBITDA.
Le ratio R2 désigne, à une date donnée, le rapport Free Cash-Flow sur Service de la Dette.
Les ratios ont été respectés au 31/12/2022.

FRAIS D'ÉMISSION D'EMPRUNTS

Les frais d'émission d'emprunts sont soit maintenus en charges pour la totalité dans l'exercice où ils sont exposés ou soit répartis sur la durée de l'emprunt. La société a décidé de comptabiliser ces frais en charges.

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

- Existence d'une caution pour les locaux "28 Quai Galliéri à SURESNES (92).

NOTION DE RÉSULTAT COURANT ET EXCEPTIONNEL

Les éléments des activités ordinaires mêmes exceptionnels par leur fréquence ou leur montant sont compris dans le résultat courant.

Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise sont constatés en résultat exceptionnel.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

007706 - OLAQIN

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

FRAIS DE CONSTITUTION, DE TRANSFORMATION ET DE PREMIER ÉTABLISSEMENT

A compter de l'exercice 31/10/2019, l'entreprise a opté pour la comptabilisation en charge de ce type de frais.

Ces frais sont soit imputés sur le montant de la prime d'émission, soit comptabilisés directement en charges, soit comptabilisés à l'actif. La société a décidé de comptabiliser ces frais en charges.

AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET AVANCES ET ACOMPTES

Les immobilisations en cours concernent le développement d'une plateforme digitale (démarrage en 2020) qui est un outil destiné à centraliser l'intégralité des offres de services du Groupe (Stellair, TMAJ, ...) et des données d'usage en découlant, permettant d'interagir avec les utilisateurs dans le cadre de l'exploitation quotidienne des solutions (qualification prospection, proposition, souscription, facturation, ...). Cette plateforme digitale est destinée à devenir l'outil de gestion interne des offres de services de nouvelle génération.

Désignation	VALEUR NETTE
Immobilisations incorporelles en cours	1 731 980
TOTAL AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, AVANCES ET ACOMPTES	1 731 980

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement	13 679		
Autres immobilisations incorporelles	17 086 590		616 750
TOTAL immobilisations incorporelles :	17 100 269		616 750
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	348		1 392
Installations générales, agencements et divers	17 421		16 011
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	866 094		95 552
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	883 862		112 955
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	4 790 706		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	452 000		111 075
TOTAL immobilisations financières :	5 242 706		111 075
TOTAL GÉNÉRAL	23 226 837		840 780

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement			13 679	
Autres immobilisations incorporelles		91 151	17 612 188	
TOTAL immobilisations incorporelles :		91 151	17 625 867	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels			1 740	
Inst. générales, agencements et divers		955	32 477	
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.		8 416	953 230	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		9 371	987 446	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			4 790 706	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			563 075	
TOTAL immobilisations financières :			5 353 781	
TOTAL GÉNÉRAL		100 522	23 967 094	

Amortissements

OLAQIN

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Devise d'édition €

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.	13 679			13 679
Autres immobilisations incorporelles	59 761	118 100	305	177 555
TOTAL immobilisations incorporelles :	73 439	118 100	305	191 234
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	348	145		493
Inst. générales, agencements et divers	1 912	2 154		4 066
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	603 400	178 751	2 226	779 925
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	605 660	181 050	2 226	784 484
TOTAL GÉNÉRAL	679 099	299 150	2 531	975 718

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	49 957		
TOTAL immobilisations incorporelles :	49 957		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	49 957		

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations	Reprises
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Frais d'établissement et de développement		
Autres immobilisations incorporelles	49 957	
TOTAL immobilisations incorporelles :	49 957	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Terrains		
Constructions sur sol propre		
Constructions sur sol d'autrui		
Constructions installations générales		
Installations techniques et outillage industriel		
Installations générales, agencements et divers		
Matériel de transport		
Matériel de bureau, informatique et mobilier		
Emballages récupérables et divers		
TOTAL immobilisations corporelles :		
Frais d'acquisition de titres de participations		

TOTAL GÉNÉRAL	49 957	
----------------------	---------------	--

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
RUBRIQUES	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net fin exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursem. des obligations				

Provisions Inscrites au Bilan

OLAQIN

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Devise d'édition €

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées	24 979	49 957		74 936
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	24 979	49 957		74 936

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges		162 000		162 000
		52 911		52 911
	1 559	236 463	52 763	185 259
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	1 559	451 374	52 763	400 170

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	640 000			640 000
	131 870	282 182	131 870	282 182
	9 460	(17)		9 443
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	781 330	282 164	131 870	931 624

TOTAL GÉNÉRAL	807 867	783 496	184 633	1 406 731
----------------------	----------------	----------------	----------------	------------------

NB

*Amortissements Dérogatoires : correspond aux amortissements des frais d'acquisition de la société
AFFID sur 5 ans.*

*Provision pour Risques et Charges : Comptabilisée pour 236 090 € en charge exceptionnelle car il s'agit
d'une correction d'erreur mais la reprise pour 51 204 € est comptabilisée en exploitation.*

Autres prov. pour risques et charges :

Provision pour Garantie = 184 886 € Provision Ecart de Change = 373.44 €

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

007706 - OLAQIN

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
JADE-I - 28 Quai Gallieni SURESNES (92) - 50474651200046	321 270	-502 680	100,00	640 000				170 933	-45 814	
AFFID SYSTEMES - 28 Quai Gallieni SURESNES(92) - 38042372300028	7 622	801 769	100,00	3 900 920	3 900 920			1 266 921	152 680	
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

007706 - OLAQIN

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. Filiales non reprises au §A :										
a. Filiales françaises										
b. Filiales étrangères										
2. Participations non reprises au §A :										
a. Dans des sociétés françaises										
b. Dans des sociétés étrangères										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

État des Échéances des Créances et Dettes

OLAQIN

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Devise d'édition €

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	452 000		452 000
TOTAL de l'actif immobilisé :	452 000		452 000
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	11 331		11 331
Autres créances clients	4 658 631	4 658 631	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	10 937	10 937	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices	564 826	564 826	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	179 354	179 354	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	60	60	
Débiteurs divers	20 919	20 919	
TOTAL de l'actif circulant :	5 446 057	5 434 727	11 331
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	192 068	192 068	

TOTAL GÉNÉRAL	6 090 126	5 626 795	463 331
----------------------	------------------	------------------	----------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires	3 378 364		3 378 364	
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	6 301 780	1 302 387	4 999 393	
Emprunts et dettes financières divers	140 320		140 320	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 986 991	1 986 991		
Personnel et comptes rattachés	781 210	781 210		
Sécurité sociale et autres organismes	521 373	521 373		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	660 531	660 531		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	42 221	42 221		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	552	552		
Autres dettes	2 162	2 162		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	3 775 779	3 775 779		

TOTAL GÉNÉRAL	17 591 282	9 073 205	8 518 077	
----------------------	-------------------	------------------	------------------	--

Charges et Produits Constatés d'Avance

OLAQIN

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Devise d'édition €

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	192 068	3 775 779
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	192 068	3 775 779

Tableau de variation des capitaux propres

Période du 01/01/22 au 31/12/22

OLAQIN

Devise d'édition €

	Solde Initial	Augmentation	Diminution	Solde Final
Capital social	10 931 186			10 931 186
Primes liées au capital social	13 355			13 355
Écart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	6 231	23 189		29 420
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau	118 155	440 591		558 746
Résultat de l'exercice	463 780		463 780	
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	24 979	50 057	100	74 936
TOTAL	11 557 685	513 838	463 880	11 607 643

Variation Détaillée des Stocks et des En-Cours

OLAQIN

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Devise d'édition €

RUBRIQUES	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises Stocks revendus en l'état Marchandises	1 831 223	1 007 723	823 499	
Approvisionnement Stocks approvisionnement Matières premières Autres approvisionnements	371 657	261 103	110 554	
TOTAL I	2 202 879	1 268 826	934 053	

Production Produits intermédiaires Produits finis Produits résiduels	42 699	192 114		149 415
TOTAL II	42 699	192 114		149 415

Production en cours Produits Travaux Études Prestations de services				
TOTAL III				

PRODUCTION STOCKEE (ou déstockage de production)	II + III		149 415
---	-----------------	--	----------------

Charges à Payer

OLAQIN

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Devise d'édition €

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	376 111
Dettes fiscales et sociales	1 065 898
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	1 442 009

Produits à Recevoir

OLAQIN

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Devise d'édition €

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières	
Créances Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances	311 232 12 550
Valeurs Mobilières de Placement Disponibilités	
TOTAL	323 783

ENGAGEMENTS

007706 - OLAQIN

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION (DIF)

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en oeuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.

Les droits acquis par les salariés au titre du DIF jusqu'au 31 décembre 2014 (au maximum 120 heures acquises par les salariés) sont toutefois conservés : ils sont automatiquement transférés sous le régime du CPF et ils pourront être mobilisés selon leur ancienneté jusqu'au 30 juin 2021.

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 355 033,39 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 0,35 %

Départ volontaire à 65 ans

ENGAGEMENTS DONNÉS

CAISSE D'EPARGNE :

Garanties sur le prêt n° C430079 de la caisse d'épargne pour 1 768 000€ sur 70 mois :

- Nantissement de compte-titres pour un montant de 5 200 000€
- Nantissement du Fonds de commerce pour un montant de 5 200 000€

Garanties sur le prêt n° c430080 de la Caisse d'Epargne en différé d'amortissement pour 612 000€ sur 82 mois :

- Nantissement de comptes-titres pour un montant de 1 800 000€
- Nantissement du fonds de commerce pour un montant de 1 800 000€.

Garanties sur le prêt n° c433795 de la Caisse d'Epargne pour 701 250€ sur 52 mois :

- Nantissement de comptes-titres pour un montant de 2 062 500€
- Nantissement du fonds de commerce pour un montant de 2 062 500€
- Cession créances de droit commun pour un montant de 2 062 500€

Garanties sur le prêt n° c433796 de la Caisse d'Epargne en différé d'amortissement pour 233 750 € sur 64 mois :

- Nantissement de comptes-titres pour un montant de 687 500€
- Nantissement du fonds de commerce pour un montant de 687 500€.
- Cession créances de droit commun pour un montant de 687 500€

BNP :

ENGAGEMENTS

007706 - OLAQIN

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Garanties affectées à un engagement

TYPE	DEVISE	MONTANT
GAGE CPTÉ INSTR.FINANCIERS	EUR	907 500,00
NANTISS.FONDS DE COMMERCE	EUR	5 963 000,00
GAGE CPTÉ INSTR.FINANCIERS	EUR	5 963 000,00

AUTRES RENSEIGNEMENTS SUR LE CLIENT

UNILAN :

Date de prise d'effet : 30/12/2019

Date d'échéance : 31/10/2026

Montant du contrat : 594 000,00

Montant utilisé : 594 000,00

Date de prise d'effet : 30/12/2019

Date d'échéance : 31/10/2025

Montant du contrat : 1 144 000,00

Montant utilisé : 1 144 000,00

Date de prise d'effet : 24/06/2021

Date d'échéance : 31/10/2026

Montant du contrat : 226 875,00

Montant utilisé : 226 875,00

Date de prise d'effet : 24/06/2021

Date d'échéance : 31/10/2025

Montant du contrat : 544 500,00

Montant utilisé : 544 500,00

CIC :

GARANTIES DE LA SOCIETE

NANTISSEMENT DE COMPTE DE TITRES FINANCIERS CHEZ UN TIERS	2 937 000,00 EUR (*)
NANTISSEMENT DE FONDS DE COMMERCE	2 937 000,00 EUR (*)
DELEGATION D'ASSURANCE OU DE CONTRAT DE CAPITALISATION	495 000,00 EUR (*)
NANTISSEMENT DE CREANCES	2 937 000,00 EUR (*)
NANTISSEMENT DE COMPTE DE TITRES FINANCIERS CHEZ UN TIERS	907 500,00 EUR (*)
NANTISSEMENT DE FONDS DE COMMERCE	907 500,00 EUR (*)
NANTISSEMENT DE CREANCES	907 500,00 EUR (*)

(*) Montant garanti à l'origine, dans la limite de la créance restant due.

ENGAGEMENTS

007706 - OLAQIN

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ENGAGEMENTS REÇUS

Détail des cautions bancaires et avals

● Numéro de dossier : E008102

Date d'ouverture :

06/2020

Encours :

361 600,00 €

Date d'échéance :

01/2030

Durée totale du crédit :

115 mois

I6551087-CAUTION BAIL COMMERCIAL

HONORAIRES VERSÉS COMMISSAIRES AUX COMPTES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMMISSAIRES AUX COMPTES

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	18 900	25 000
TOTAL	18 900	25 000

Effectif Moyen

OLAQIN

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Devise d'édition €

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	39	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	5	
Ouvriers		
TOTAL	44	

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

OLAQIN

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Devise d'édition €

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte

TOTAL		
-------	--	--

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
Dotation Amortissement Dérogatoire	49 957	
Dotation Provision Litige RH	162 000	
Dotation Provision pour Correction d'Erreur	236 090	

TOTAL	448 047	
-------	---------	--

OLAQIN

28, Quai Gallieni

92150 SURESNES

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

APE : 6201Z SIRET : 85272275000027

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Pour l'entité :

OLAQIN

Pour l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Ces comptes annuels sont joints au présent rapport, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	31 400 082 €
Chiffre d'affaires	16 554 183 €
Résultat net comptable	1 781 195 €

Fait à Suresnes, Le 23 mai 2023

SOMMAIRE

OLAQIN

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMPTES ANNUELS

Bilan Actif	5
Bilan Passif	6
Compte de résultat synthétique	7

ANNEXE COMPTABLE

Sommaire de l'annexe	8
Règles et méthodes comptables	9
Immobilisations incorporelles	10
Etat des immobilisations	14
Etat des amortissements	18
Provisions inscrites au bilan	19
Tab filiales participations	20
Etat des échéances	22
CCA et PCA	23
Tableau Variation Capitaux	25
Variation Stock et En-cours	26
Charges à Payer	27
Produits à Recevoir	28
Les engagements	29
Honoraires	30
Les Effectifs	31
Pdts et Charges Exceptionnelles	34

DETAIL DES COMPTES

Bilan - Actif détaillé	37
Bilan Passif Détaillé	38
Compte résultat détaillé	40

ETATS DE GESTION

Soldes Intermédiaires de Gestion	42
Capacité d'autofinancement	47
Tb de financement	48
Ratios	49
Echéancier d'emprunts pluriannuel	50

IMPRIMES FISCAUX

Réel Normal BIC (2019)	51
------------------------	----

Présentation des comptes annuels

Période du 01/ 01/ 2022 au 31/ 12/ 2022

OLAQIN

28 QUAI GALLIENI

92150 SURESNES

tel : 01 87 15 99 38

comptabilite@olaqin.fr

Bilan Actif

Période du 01/01/22 au 31/12/22

OLAQIN

Devise d'édition €

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement	13 679	13 679	0	0
Concession, brevets et droits similaires	482 075	177 555	304 520	303 988
Fonds commercial	15 398 133		15 398 133	15 398 133
Autres immobilisations incorporelles	1 731 980		1 731 980	1 324 709
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	17 625 867	191 234	17 434 633	17 026 829
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	1 740	493	1 247	
Autres immobilisations corporelles	985 707	783 991	201 715	278 202
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	987 446	784 484	202 962	278 202
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	4 790 706	640 000	4 150 706	4 150 706
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	563 075		563 075	452 000
TOTAL immobilisations financières :	5 353 781	640 000	4 713 781	4 602 706
ACTIF IMMOBILISÉ	23 967 094	1 615 718	22 351 377	21 907 738

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	371 657	110 278	261 379	260 594
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis	42 699		42 699	60 753
Stocks de marchandises	1 831 223	171 904	1 659 319	1 007 723
TOTAL stocks et en-cours :	2 245 578	282 182	1 963 397	1 329 071
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	7 893		7 893	110
Créances clients et comptes rattachés	4 669 962	9 443	4 660 519	5 113 255
Autres créances	776 095		776 095	228 505
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	5 453 950	9 443	5 444 507	5 341 870
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 448 733		1 448 733	1 394 983
Charges constatées d'avance	192 068		192 068	146 564
TOTAL disponibilités et divers :	1 640 801		1 640 801	1 541 548
ACTIF CIRCULANT	9 340 329	291 624	9 048 705	8 212 488

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				1 559

TOTAL GÉNÉRAL	33 307 424	1 907 342	31 400 082	30 121 785
----------------------	-------------------	------------------	-------------------	-------------------

Bilan Passif

Période du 01/01/22 au 31/12/22

OLAQIN

Devise d'édition €

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 10 931 186	10 931 186	10 931 186
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	13 355	13 355
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	29 420	6 231
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	558 746	118 155
Résultat de l'exercice	1 781 195	463 780
TOTAL situation nette :	13 313 902	11 532 707
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	74 936	24 979
CAPITAUX PROPRES	13 388 838	11 557 686
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	347 259	1 559
Provisions pour charges	52 911	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	400 170	1 559
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	3 378 364	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 301 780	10 703 431
Emprunts et dettes financières divers	140 872	166 080
TOTAL dettes financières :	9 821 016	10 869 511
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 986 991	2 021 351
Dettes fiscales et sociales	2 005 335	1 851 389
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		150 920
Autres dettes	2 162	
TOTAL dettes diverses :	3 994 488	4 023 660
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	3 775 779	3 660 498
DETTES	17 591 282	18 553 669
Ecarts de conversion passif	19 791	8 872
TOTAL GÉNÉRAL	31 400 082	30 121 785

Compte de Résultat

Période du 01/01/22 au 31/12/22

OLAQIN

Devise d'édition €

RUBRIQUES	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Ventes de marchandises	5 428 103	4 862 018	
Production vendue de biens	394 791	2 280 116	
Production vendue de services	10 731 288	10 233 343	
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	16 554 183	17 375 478	
Production stockée et immobilisée	391 641	667 754	
Subventions d'exploitation	51 333	28 667	
Reprises sur amortissements, prov. et transf. de charges	194 880	26 276	
Autres produits	19 892	25 760	
PRODUITS D'EXPLOITATION	17 211 929	18 123 934	
Achat de marchandises	2 136 448	1 232 791	
Variation de stock de marchandises	(332 362)	1 280 306	
Achats de matières premières et approvisionnement	1 445 178	1 270 743	
Variation de stock de matières premières	254 140	707 949	
Autres achats et charges externes	5 044 291	6 728 354	
Impôts, taxes et versements assimilés	165 577	125 870	
Salaires, traitements et charges sociales	5 172 888	4 713 145	
Dotations pour dépréciation	581 009	395 735	
Dotations aux provisions pour risques et charges			
Autres charges	94 278	18 208	
CHARGES D'EXPLOITATION	14 561 446	16 473 101	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	2 650 484	1 650 833	
BÉNÉFICE ATTRIBUÉ ou PERTE TRANSFÉRÉE			
PERTE SUPPORTÉE ou BÉNÉFICE TRANSFÉRÉ			
Produits financiers de participation			
Autres intérêts et produits assimilés	1 429		
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 559	4 550	
Différences positives de change	4 174	137 940	
Prod. nets sur cessions valeurs mobilières de placement			
PRODUITS FINANCIERS	7 162	142 490	
Dotations financières aux amortissements et provisions	373	641 559	
Intérêts et charges assimilés	399 001	430 316	
Différences positives de change	5 777	69	
Charges nettes sur cessions valeurs mobil. de placement			
CHARGES FINANCIÈRES	405 151	1 071 944	
RÉSULTAT FINANCIERS	(397 990)	(929 453)	
Produits exceptionnels			
Reprises sur provisions et transferts			
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Charges exceptionnelles		7 563	
Dotations aux amortissements et provisions	448 047	25 050	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	448 047	32 613	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(448 047)	(32 613)	
Participation des salariés			
Impôt sur les bénéfices	23 252	224 986	

RÉSULTAT (Bénéfice ou Perte)	1 781 195	463 781	
-------------------------------------	------------------	----------------	--

Annexe

SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	0		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	0		
CRÉDIT BAIL			
LOCATIONS			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	0		
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
Variations de la réserve spéciale de réévaluation			
Variations de la provision spéciale de réévaluation			
ÉTAT DES STOCKS	0		
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0		
EFFETS DE COMMERCE			
ENTREPRISES LIÉES			
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	0		
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL			
TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT			
TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	0		
ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS			
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	0		
LES ENGAGEMENTS	0		
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES			
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES	0		
LES EFFECTIFS	0		
CHIFFRE D'AFFAIRES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR CAPITAUX PROPRES			
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS	0		
TRANSFERTS DE CHARGES			
ANNEXES COVID-19			
DETTES LIÉES À LA COVID-19			
COMMENTAIRES			

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est 31 400 081.65 € de compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 1 781 194,67 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022. Ces comptes annuels ont été arrêtés le 23/05/2023.

Chiffre d'affaires :

La société Olaqin a pour activité la sécurisation des transactions de santé, notamment à travers la fourniture aux professionnels de santé (publics et privés) de services et de solutions matérielles et logicielles, dédiées à la mise à jour des cartes vitales, à la sécurisation des feuilles de soins électroniques ainsi qu'à l'encaissement de la part patient par carte bancaire.

Le chiffre d'affaires est principalement constitué de deux flux, à savoir :

- La vente de produits finis correspondant essentiellement aux terminaux, le revenu est alors reconnu à la livraison du bien.
- Les Prestations de service correspondant quant à elles aux contrats de service avec les établissements et professionnels de santé concernant essentiellement la télé mise à jour, les ventes de packages comprenant les terminaux mis à disposition et loués aux professionnels de santé sur une durée limitée et à un tarif unique. S'agissant des contrats dont la prestation court sur plusieurs exercices, un produit constaté d'avance est reconnu lorsque la facturation est totale dès la mise en place du contrat.

Provision de Garantie :

Une provision a été comptabilisée en 2022, elle vise à couvrir les frais nécessaires au maintien en condition opérationnelle des équipements déployés en clientèle conformément à la garantie assortie à ces matériels. On a quantifié la correction d'erreur qui s'établit à 236 090€, celle-ci a été déterminée :

- Sur la base d'un parc à fin 12/2021 de 210 008 unités
- En partant d'un PU HT moyen par terminal de 1.46€ au titre du SAV
- En appliquant le taux de moyen de référence de 77%

Avec une reprise de 51 204 € pour aboutir à la provision cible en fin d'exercice, soit 184 886 €.

On a, à la faveur d'une reconstitution de l'historique sur les précédents exercices déterminé un taux moyen qui puisse refléter la réalité de l'activité, car en effet, bien que les équipements soient garantis, tous ne donnent pas lieu à un traitement SAV. Il est entendu que ce taux fera l'objet d'une actualisation à la fin de l'exercice 2023 aux fins d'affiner d'avantage le niveau de la provision.

Période	Parc sous garantie	SAV N+1	Taux	
à fin 2020	150 102	241 103 €	99%	Réel - Base 1,63€
à fin 2021	210 008	170 635 €	56%	Réel - Base 1,46€
à fin 2022	164 252	184 886 €	77%	Estimé - Base 1,46€

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

IP Box :

Présentation du dispositif "IP Box"

La loi de finances pour 2019 a étendu le régime fiscal en matière de propriété intellectuelle aux logiciels protégés par le droit d'auteur.

Il permet de favoriser fiscalement les entreprises qui créent des actifs originaux (brevets et logiciels) en France. Ce régime de faveur s'applique aux opérations de cession, concession et sous-concession de certains actifs de propriété intellectuelle (dont les logiciels protégés par le droit d'auteur).

Application à OLAQIN

2 logiciels ont été retenus : STELLAIR et EI'96

Le résultat net est déduit extra-comptablement du résultat fiscal pour être imposé au taux de 10 %, le résultat fiscal "restant" est lui imposé au taux normal de 25 %.

Impact dans les comptes Olaqin en 2022

IP Box 2021

<i>Impôt sur les sociétés</i>		
	Résultat Fiscal 2021	1 238 213 €
	IS au taux normal	141 663 €
	IS au taux de faveur	70 364 €
<i>Gain IP Box</i>		
	IS théorique avant application du dispositif IP Box	328 126 €
	IS après application du dispositif IP Box	212 027 €
	Economie d'IS	116 100 €

IP Box 2022

<i>Impôt sur les sociétés</i>		
	Résultat Fiscal 2022	1 764 142 €
	IS au taux normal	181 550 €
	IS au taux de faveur	103 794 €
<i>Gain IP Box</i>		
	IS théorique avant application du dispositif IP Box	441 036 €
	IS après application du dispositif IP Box	285 344 €
	Economie d'IS	155 691 €

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Evénements Post-Clôture

En janvier 2023, Olaqin annonce l'acquisition de 4Axes, leader de la dématérialisation des flux hospitaliers, pour un montant de 15.8 m €.

La société 4Axes simplifie les échanges entre les organismes complémentaires et les établissements de soins, et traite chaque année plus de 10 millions d'échanges dématérialisés entre 800 établissements de soins publics et privés et plus de 1.000 organismes complémentaires et leurs centres de gestion.

Ce rapprochement va permettre de développer des offres combinant les expertises d'Olaqin et 4Axes dans la gestion des transactions de santé, dans la sphère de l'assurance maladie et celle des complémentaires santé.

Financement de la société 4AXES :

Acquisition par OLAQIN de 100% des titres ALLIANCE LFDC pour un montant de 14,957m€

- Pré-closing 4AXES est détenue par ALLIANCE LFDC à 100%,
- Paiement du prix de cession :
 - a. 13,957m€ par virement
 - b. 1,000m€ prix de cession revenant à FINANCIERE DU CLOS, par inscription dans un compte de passif d'OLAQIN afin de constater la dette et permettre la souscription des obligations OLAQIN par compensation avec la créance et de réaliser ainsi le réinvestissement
- Cession par FINANCIERE DU CLOS de sa participation dans la société ALLIANCE LFDC à OLAQIN
- Remboursement de la dette bancaire de la société OLAQIN, 6,280m€
- Frais de transactions : 0,841m€

Financement effectué via :

- La trésorerie de la société OLAQIN, 0,841m€
- La mise en place d'une dette bancaire, 15,150m€
 - Une tranche A amortissable d'un montant de 10,605m€
 - Une tranche B remboursable in fine d'un montant de 4,545m€
- L'émission d'obligations souscrites par :
 - CABESTAN, 2,890m€ – obligations convertibles (OC)
 - FINANCIERE DU CLOS, 1,000m€ – obligations simples (OS). Souscription réalisée par compensation avec la créance de crédit-vendeur détenue par FINANCIERE DU CLOS sur OLAQIN
 - La BPI, 2,390m€ – obligations simples dites « obligations relance (OR) ».

Autres informations :

- Existence d'une consolidation conventionnelle. Le groupe consolidé est composé de Affid Systèmes, Jade-I et Olaqin, société consolidatrice.
- Signature d'une convention intégration fiscale avec les sociétés intégrées en date du 31 mars 2022 avec effet au 01/01/2022 pour une durée d'un an avec tacite reconduction sauf dénonciation au moins 8 jours avant la date de clôture.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre à l'exception de la correction d'erreur relative à la comptabilisation d'une provision pour garantie (Cf. faits caractéristiques de l'exercice) et des gains et pertes de changes désormais comptabilisés en exploitation conformément aux règles applicables.
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général dans sa version consolidée.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour le traitement comptable des coûts de développement :

Les dépenses des frais de développement éligibles sont comptabilisées à l'actif.

Le projet de plateforme digitale comptabilisé dans les immobilisations en cours, est un projet informatique sur la centralisation et le traitement des données au sein d'Olaqin devant permettre notamment l'automatisation des processus internes, l'amélioration de l'expérience client, la création de valeur par la maîtrise de l'usage des données internes, l'amélioration de la gestion des décisions commerciales. Les frais de développement y étant comptabilisés se rapportent à l'architecture fonctionnelle et technique du projet, ainsi qu'au développement de modules tels que la facturation et la qualification des prospects.

Autres Immobilisations Incorporelles, Avances et Acomptes :

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Logiciels et Autres

3 ans

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Fonds commercial :

Durée d'utilisation non limitée

Les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée sont non amortissables.

L'entité a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est effectuée irrévocablement.

La valeur d'utilité du fonds correspond à ses flux de trésorerie futurs après impôt et actualisés, établis sur 5 ans avec valeur terminale, en utilisant des hypothèses opérationnelles (taux de croissance des ventes, taux de marge notamment).

Aucun indice de perte de valeur n'a été constaté.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, y compris les frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Le poste titres de participation enregistre la valeur d'acquisition des titres détenus par la société dans les sociétés dont elle assure le contrôle ou dans lesquelles elle exerce une influence, directement ou indirectement.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'usage des titres devient inférieure à la valeur comptable. L'écart constaté fait l'objet d'une dotation aux dépréciations des titres puis, si nécessaire, des créances détenues sur la filiale. Elle peut éventuellement être complétée d'une provision (pour risques et charges). La valeur actuelle des titres s'apprécie par rapport à la quote-part de la situation nette détenue ou par la méthode des flux de trésorerie actualisés de la filiale.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du premier entré premier sorti.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition des stocks ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des stocks, et sont comptabilisés en charges.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

DETTES

La société Olaqin a souscrite à un contrat de refinancement en date du 30/12/2019 afin de refinancer le crédit d'acquisition du fonds de commerce et l'avance en compte courant d'associé.

Le crédit est décomposé ainsi :

Le crédit refinancement de 7M€ est divisé en deux tranches : une tranche amortissable de 5.2M€ (sur 6 ans) et une tranche remboursable in fine de 1.8M€.

Au 31 octobre 2019 un contrat d'émission d'obligations convertibles en actions ordinaires a été souscrit entre le FPCI Cabestan Capital 2 et Olaqin selon les caractéristiques suivantes :

Objet	Emprunt Obligataire convertible en actions
Date	31/10/2019
Durée	7 ans - 31/12/2026
Montant K€	2500
Taux d'intérêt	10% - Capitalisés
Modalités de remboursement	in fine

Au 24 juin 2021 et afin de permettre le financement partiel d'Affid et des frais d'acquisition, le groupe a demandé aux Prêteurs initiaux la modification du Contrat de Crédits afin d'ajouter un crédit d'acquisition d'un montant maximum de 2.750.000 EUR, divisé en deux tranches, une tranche amortissable d'un montant de 2.062.500 EUR et une tranche remboursable in fine d'un montant de 687.500 EUR.

Le remboursement in fine interviendra en 2026.

Le contrat conclu auprès des arrangeurs mandatés (banque CIC EST, BNP PARIBAS, Caisse d'épargne et de prévoyance Ile-de France), les coordinateurs (BNP PARIBAS et Caisse d'épargne et de prévoyance Ile-de France), l'agent (Caisse d'épargne et de prévoyance Ile-de France) et les prêteurs initiaux est assorti de covenants.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Les ratios à respecter pour cette échéance sont : Ratio R1 inférieur à 2.5x et Ratio R2 supérieur à 1.00x.

Le Ratio R1 désigne, à une date donnée, le rapport Dettes financières Nette sur l'EBITDA.
Le ratio R2 désigne, à une date donnée, le rapport Free Cash-Flow sur Service de la Dette.
Les ratios ont été respectés au 31/12/2022.

FRAIS D'ÉMISSION D'EMPRUNTS

Les frais d'émission d'emprunts sont soit maintenus en charges pour la totalité dans l'exercice où ils sont exposés ou soit répartis sur la durée de l'emprunt. La société a décidé de comptabiliser ces frais en charges.

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

- Existence d'une caution pour les locaux "28 Quai Galliéni à SURESNES (92).

NOTION DE RÉSULTAT COURANT ET EXCEPTIONNEL

Les éléments des activités ordinaires mêmes exceptionnels par leur fréquence ou leur montant sont compris dans le résultat courant.

Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise sont constatés en résultat exceptionnel.

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

FRAIS DE CONSTITUTION, DE TRANSFORMATION ET DE PREMIER ÉTABLISSEMENT

A compter de l'exercice 31/10/2019, l'entreprise a opté pour la comptabilisation en charge de ce type de frais.

Ces frais sont soit imputés sur le montant de la prime d'émission, soit comptabilisés directement en charges, soit comptabilisés à l'actif. La société a décidé de comptabiliser ces frais en charges.

AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET AVANCES ET ACOMPTES

Les immobilisations en cours concernent le développement d'une plateforme digitale (démarrage en 2020) qui est un outil destiné à centraliser l'intégralité des offres de services du Groupe (Stellair, TMAJ, ...) et des données d'usage en découlant, permettant d'interagir avec les utilisateurs dans le cadre de l'exploitation quotidienne des solutions (qualification prospection, proposition, souscription, facturation, ...). Cette plateforme digitale est destinée à devenir l'outil de gestion interne des offres de services de nouvelle génération.

Désignation	VALEUR NETTE
Immobilisations incorporelles en cours	1 731 980
TOTAL AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, AVANCES ET ACOMPTES	1 731 980

Immobilisations

Période du 01/01/22 au 31/12/22

OLAQIN

Devise d'édition €

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement	13 679		
Autres immobilisations incorporelles	17 086 590		616 750
TOTAL immobilisations incorporelles :	17 100 269		616 750
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	348		1 392
Installations générales, agencements et divers	17 421		16 011
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	866 094		95 552
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	883 862		112 955
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	4 790 706		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	452 000		111 075
TOTAL immobilisations financières :	5 242 706		111 075
TOTAL GÉNÉRAL	23 226 837		840 780

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement			13 679	
Autres immobilisations incorporelles		91 151	17 612 188	
TOTAL immobilisations incorporelles :		91 151	17 625 867	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels			1 740	
Inst. générales, agencements et divers		955	32 477	
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.		8 416	953 230	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		9 371	987 446	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			4 790 706	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			563 075	
TOTAL immobilisations financières :			5 353 781	
TOTAL GÉNÉRAL		100 522	23 967 094	

Amortissements

OLAQIN

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Devise d'édition €

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.	13 679			13 679
Autres immobilisations incorporelles	59 761	118 100	305	177 555
TOTAL immobilisations incorporelles :	73 439	118 100	305	191 234
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	348	145		493
Inst. générales, agencements et divers	1 912	2 154		4 066
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	603 400	178 751	2 226	779 925
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	605 660	181 050	2 226	784 484
TOTAL GÉNÉRAL	679 099	299 150	2 531	975 718

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	49 957		
TOTAL immobilisations incorporelles :	49 957		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	49 957		

Amortissements (suite)

OLAQIN

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Devise d'édition €

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations	Reprises
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Frais d'établissement et de développement		
Autres immobilisations incorporelles	49 957	
TOTAL immobilisations incorporelles :	49 957	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Terrains		
Constructions sur sol propre		
Constructions sur sol d'autrui		
Constructions installations générales		
Installations techniques et outillage industriel		
Installations générales, agencements et divers		
Matériel de transport		
Matériel de bureau, informatique et mobilier		
Emballages récupérables et divers		
TOTAL immobilisations corporelles :		
Frais d'acquisition de titres de participations		

TOTAL GÉNÉRAL	49 957	
----------------------	---------------	--

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
RUBRIQUES	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net fin exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursem. des obligations				

Provisions Inscrites au Bilan

OLAQIN

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Devise d'édition €

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées	24 979	49 957		74 936
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	24 979	49 957		74 936

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges		162 000		162 000
		52 911		52 911
	1 559	236 463	52 763	185 259
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	1 559	451 374	52 763	400 170

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	640 000			640 000
	131 870	282 182	131 870	282 182
	9 460	(17)		9 443
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	781 330	282 164	131 870	931 624

TOTAL GÉNÉRAL	807 867	783 496	184 633	1 406 731
----------------------	----------------	----------------	----------------	------------------

NB

*Amortissements Dérogatoires : correspond aux amortissements des frais d'acquisition de la société
AFFID sur 5 ans.*

*Provision pour Risques et Charges : Comptabilisée pour 236 090 € en charge exceptionnelle car il s'agit
d'une correction d'erreur mais la reprise pour 51 204 € est comptabilisée en exploitation.*

Autres prov. pour risques et charges :

Provision pour Garantie = 184 886 € Provision Ecart de Change = 373.44 €

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

007706 - OLAQIN

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
JADE-I - 28 Quai Gallieni SURESNES (92) - 50474651200046	321 270	-502 680	100,00	640 000				170 933	-45 814	
AFFID SYSTEMES - 28 Quai Gallieni SURESNES(92) - 38042372300028	7 622	801 769	100,00	3 900 920	3 900 920			1 266 921	152 680	
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

007706 - OLAQIN

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS 1. Filiales non reprises au §A : a. Filiales françaises b. Filiales étrangères 2. Participations non reprises au §A : a. Dans des sociétés françaises b. Dans des sociétés étrangères										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

État des Échéances des Créances et Dettes

OLAQIN

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Devise d'édition €

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	452 000		452 000
TOTAL de l'actif immobilisé :	452 000		452 000
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	11 331		11 331
Autres créances clients	4 658 631	4 658 631	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	10 937	10 937	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices	564 826	564 826	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	179 354	179 354	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	60	60	
Débiteurs divers	20 919	20 919	
TOTAL de l'actif circulant :	5 446 057	5 434 727	11 331
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	192 068	192 068	

TOTAL GÉNÉRAL	6 090 126	5 626 795	463 331
----------------------	------------------	------------------	----------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires	3 378 364		3 378 364	
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	6 301 780	1 302 387	4 999 393	
Emprunts et dettes financières divers	140 320		140 320	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 986 991	1 986 991		
Personnel et comptes rattachés	781 210	781 210		
Sécurité sociale et autres organismes	521 373	521 373		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	660 531	660 531		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	42 221	42 221		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	552	552		
Autres dettes	2 162	2 162		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	3 775 779	3 775 779		

TOTAL GÉNÉRAL	17 591 282	9 073 205	8 518 077	
----------------------	-------------------	------------------	------------------	--

Charges et Produits Constatés d'Avance

OLAQIN

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Devise d'édition €

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	192 068	3 775 779
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	192 068	3 775 779

Tableau de variation des capitaux propres

OLAQIN

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Devise d'édition €

	Solde Initial	Augmentation	Diminution	Solde Final
Capital social	10 931 186			10 931 186
Primes liées au capital social	13 355			13 355
Écart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	6 231	23 189		29 420
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau	118 155	440 591		558 746
Résultat de l'exercice	463 780		463 780	
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	24 979	50 057	100	74 936
TOTAL	11 557 685	513 838	463 880	11 607 643

Variation Détaillée des Stocks et des En-Cours

OLAQIN

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Devise d'édition €

RUBRIQUES	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises Stocks revendus en l'état Marchandises	1 831 223	1 007 723	823 499	
Approvisionnement Stocks approvisionnement Matières premières Autres approvisionnements	371 657	261 103	110 554	
TOTAL I	2 202 879	1 268 826	934 053	

Production Produits intermédiaires Produits finis Produits résiduels	42 699	192 114		149 415
TOTAL II	42 699	192 114		149 415

Production en cours Produits Travaux Études Prestations de services				
TOTAL III				

PRODUCTION STOCKEE (ou déstockage de production)	II + III		149 415
---	-----------------	--	----------------

Charges à Payer

OLAQIN

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Devise d'édition €

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	376 111
Dettes fiscales et sociales	1 065 898
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	1 442 009

Produits à Recevoir

OLAQIN

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Devise d'édition €

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières	
Créances Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État	311 232
Divers, produits à recevoir Autres créances	12 550
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	323 783

ENGAGEMENTS

007706 - OLAQIN

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION (DIF)

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en oeuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.

Les droits acquis par les salariés au titre du DIF jusqu'au 31 décembre 2014 (au maximum 120 heures acquises par les salariés) sont toutefois conservés : ils sont automatiquement transférés sous le régime du CPF et ils pourront être mobilisés selon leur ancienneté jusqu'au 30 juin 2021.

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 355 033,39 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 0,35 %

Départ volontaire à 65 ans

ENGAGEMENTS DONNÉS

CAISSE D'EPARGNE :

Garanties sur le prêt n° C430079 de la Caisse d'épargne pour 1 768 000€ sur 70 mois :

- Nantissement de compte-titres pour un montant de 5 200 000€
- Nantissement du Fonds de commerce pour un montant de 5 200 000€

Garanties sur le prêt n° c430080 de la Caisse d'Epargne en différé d'amortissement pour 612 000€ sur 82 mois :

- Nantissement de comptes-titres pour un montant de 1 800 000€
- Nantissement du fonds de commerce pour un montant de 1 800 000€.

Garanties sur le prêt n° c433795 de la Caisse d'Epargne pour 701 250€ sur 52 mois :

- Nantissement de comptes-titres pour un montant de 2 062 500€
- Nantissement du fonds de commerce pour un montant de 2 062 500€
- Cession créances de droit commun pour un montant de 2 062 500€

Garanties sur le prêt n° c433796 de la Caisse d'Epargne en différé d'amortissement pour 233 750 € sur 64 mois :

- Nantissement de comptes-titres pour un montant de 687 500€
- Nantissement du fonds de commerce pour un montant de 687 500€.
- Cession créances de droit commun pour un montant de 687 500€

BNP :

ENGAGEMENTS

007706 - OLAQIN

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Garanties affectées à un engagement

TYPE	DEVISE	MONTANT
GAGE CPTÉ INSTR.FINANCIERS	EUR	907 500,00
NANTISS.FONDS DE COMMERCE	EUR	5 963 000,00
GAGE CPTÉ INSTR.FINANCIERS	EUR	5 963 000,00

AUTRES RENSEIGNEMENTS SUR LE CLIENT

UNILOAN :

Date de prise d'effet : 30/12/2019

Date d'échéance : 31/10/2026

Montant du contrat : 594 000,00

Montant utilisé : 594 000,00

Date de prise d'effet : 30/12/2019

Date d'échéance : 31/10/2025

Montant du contrat : 1 144 000,00

Montant utilisé : 1 144 000,00

Date de prise d'effet : 24/06/2021

Date d'échéance : 31/10/2026

Montant du contrat : 226 875,00

Montant utilisé : 226 875,00

Date de prise d'effet : 24/06/2021

Date d'échéance : 31/10/2025

Montant du contrat : 544 500,00

Montant utilisé : 544 500,00

CIC :

GARANTIES DE LA SOCIETE

NANTISSEMENT DE COMPTE DE TITRES FINANCIERS CHEZ UN TIERS	2 937 000,00 EUR (*)
NANTISSEMENT DE FONDS DE COMMERCE	2 937 000,00 EUR (*)
DELEGATION D'ASSURANCE OU DE CONTRAT DE CAPITALISATION	495 000,00 EUR (*)
NANTISSEMENT DE CREANCES	2 937 000,00 EUR (*)
NANTISSEMENT DE COMPTE DE TITRES FINANCIERS CHEZ UN TIERS	907 500,00 EUR (*)
NANTISSEMENT DE FONDS DE COMMERCE	907 500,00 EUR (*)
NANTISSEMENT DE CREANCES	907 500,00 EUR (*)

(*) Montant garanti à l'origine, dans la limite de la créance restant due.

ENGAGEMENTS

007706 - OLAQIN

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ENGAGEMENTS REÇUS

Détail des cautions bancaires et avals

• Numéro de dossier : E008102

Date d'ouverture :

06/2020

Encours :

361 600,00 €

Date d'échéance :

01/2030

Durée totale du crédit :

115 mois

I6551087-CAUTION BAIL COMMERCIAL

HONORAI RES VERSÉS COMMI SSAI RES AUX COMPTES

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMMI SSAI RES AUX COMPTES

MONTANT DES HONORAI RES VERSÉS AUX COMMI SSAI RES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	18 900	25 000
TOTAL	18 900	25 000

Effectif Moyen

OLAQIN

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Devise d'édition €

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	39	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	5	
Ouvriers		
TOTAL	44	

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

OLAQIN

Période du01/01/22au 31/12/22

Devise d'édition€

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte

TOTAL		
-------	--	--

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
Dotation Amortissement Dérogatoire	49 957	
Dotation Provision Litige RH	162 000	
Dotation Provision pour Correction d'Erreur	236 090	

TOTAL	448 047	
-------	---------	--

Détail des comptes

Détail des Comptes

OLAQIN

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Devise d'édition €

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 16.10

Bilan Actif (2050)						
	Brut	Amortissements	Net 31/12/2022	Net N-1 31/12/2021	Variation En valeur	Variation En %
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement	13 678,75 €	13 678,74 €	0,01 €	0,01 €	0,00 €	
20300000 R&D SERVICES APPLICAT	13 678,75 €		13 678,75 €	13 678,75 €		
28030000 AMORTISSEMENTS R&D H		13 678,74 €	-13 678,74 €	-13 678,74 €		
Concessions, brevets et droits similaires	482 075,11 €	177 555,06 €	304 520,05 €	303 987,75 €	532,30 €	0,18
20500100 CONCESSIONS, BREVETS,	394 902,12 €		394 902,12 €	276 575,34 €	118 326,78 €	42,78
20500200 DEPOTS DE MARQUES	71 000,00 €		71 000,00 €	71 000,00 €		
20500300 MARQUE OLAQIN	269,99 €		269,99 €	269,99 €		
20500400 LOGICIELS PRODUITS	15 903,00 €		15 903,00 €	15 903,00 €		
28050000 AMORTISSEMENTS CONC		177 555,06 €	-177 555,06 €	-59 760,58 €	-117 794,48 €	-197,11
Fonds commercial	15 398 133,05 €		15 398 133,05 €	15 398 133,05 €	0,00 €	
20700500 FONDS DE COMMERCE IN	15 398 133,05 €		15 398 133,05 €	15 398 133,05 €		
Autres immobilisations incorporelles	1 731 979,99 €		1 731 979,99 €	1 324 708,61 €	407 271,38 €	30,74
23200001 IMMO.INCORPO EN COUR	1 723 979,99 €		1 723 979,99 €	1 324 708,61 €	399 271,38 €	30,14
23200002 AUTRES IMMO.INCORPO	8 000,00 €		8 000,00 €		8 000,00 €	
Immobilisations corporelles						
Inst. tech., matériel et out. industriels	1 739,57 €	492,57 €	1 247,00 €	0,00 €	1 247,00 €	
21540000 MATERIEL INDUSTRIEL	347,57 €		347,57 €	347,57 €		
21541000 OUTILLAGE INDUSTRIEL	1 392,00 €		1 392,00 €		1 392,00 €	
28154000 AMORT.MAT.INDUSTRIEL		347,57 €	-347,57 €	-347,57 €		
28154100 AMORT. OUTILLAGE INDU		145,00 €	-145,00 €		-145,00 €	
Autres immobilisations corporelles	985 706,62 €	783 991,33 €	201 715,29 €	278 202,17 €	-76 486,88 €	-27,49
21810000 AGENCEMENTS,AMENAG	32 476,55 €		32 476,55 €	17 420,57 €	15 055,98 €	86,43
21830000 MAT.BUREAU ET INFORMA	182 063,14 €		182 063,14 €	142 891,47 €	39 171,67 €	27,41
21830100 TERMINAUX POINT XIRING	771 166,93 €		771 166,93 €	723 202,35 €	47 964,58 €	6,63
28181000 AMORT.DES A.A.I.		4 065,97 €	-4 065,97 €	-1 912,04 €	-2 153,93 €	-112,65
28183000 AMORT.MAT. BUREAU ET I		113 423,63 €	-113 423,63 €	-60 237,77 €	-53 185,86 €	-88,29
28183100 AMORT TERMINAUX POINT		666 501,73 €	-666 501,73 €	-543 162,41 €	-123 339,32 €	-22,71
Immobilisations financières						
Autres participations	4 790 706,22 €	639 999,99 €	4 150 706,23 €	4 150 706,23 €	0,00 €	
26100000 TITRES JADE-I	639 999,99 €		639 999,99 €	639 999,99 €		
26100100 TITRES AFFID (FRAIS ACQ	249 786,23 €		249 786,23 €	4 150 706,23 €	-3 900 920,00 €	-93,98
26100101 TITRES AFFID	3 900 920,00 €		3 900 920,00 €		3 900 920,00 €	
29610000 PROV. DEPRECIATION TIT		639 999,99 €	-639 999,99 €	-639 999,99 €		
Autres immobilisations financières	563 075,00 €		563 075,00 €	452 000,00 €	111 075,00 €	24,57
23100001 IMMO. FINANCIERES EN C	111 075,00 €		111 075,00 €		111 075,00 €	
27500000 DEPOTS VERSES	90 400,00 €		90 400,00 €	90 400,00 €		
27500100 DEPOTS VERSES	361 600,00 €		361 600,00 €	361 600,00 €		
TOTAL (II)	23 967 094,31 €	1 615 717,69 €	22 351 376,62 €	21 907 737,82 €	443 638,80 €	2,03
ACTIF CIRCULANT						
Stocks						
Matières premières, approvisionnements	371 656,65 €	110 277,64 €	261 379,01 €	260 593,99 €	785,02 €	0,30
31100000 STOCKS MAT.PREMIERES	371 656,65 €		371 656,65 €	261 102,85 €	110 553,80 €	42,34
39100000 PROV. DEPREC. MATIERES		110 277,64 €	-110 277,64 €	-508,86 €	-109 768,78 €	-21571,51
Produits intermédiaires et finis	42 698,92 €		42 698,92 €	60 753,14 €	-18 054,22 €	-29,72
35500000 STOCKS PRODUITS FINIS	42 698,92 €		42 698,92 €	192 114,11 €	-149 415,19 €	-77,77
39700000 PROV. DEPREC. PRODUIT				-131 360,97 €	131 360,97 €	100,00
Marchandises	1 831 222,68 €	171 903,97 €	1 659 318,71 €	1 007 723,45 €	651 595,26 €	64,66
37100000 STOCKS DE MARCHANDI	1 831 222,68 €		1 831 222,68 €	1 007 723,45 €	823 499,23 €	81,72
39500000 PROV. DEPREC. MARCHA		171 903,97 €	-171 903,97 €		-171 903,97 €	
Avances et acptes versés sur cdes	7 892,82 €		7 892,82 €	110,15 €	7 782,67 €	7065,52

Détail des Comptes

OLAQIN

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Devise d'édition €

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 16.10

Bilan Actif (2050)						
	Brut	Amortissements	Net 31/12/2022	Net N-1 31/12/2021	Variation En valeur	Variation En %
40910000 AVANCES ET ACOMPTES	7 892,82 €		7 892,82 €	110,15 €	7 782,67 €	7065,52
Créances						
Clients et comptes rattachés	4 669 961,94 €	9 442,66 €	4 660 519,28 €	5 113 255,25 €	-452 735,97 €	-8,85
41100000 CLIENTS VENTES B. ou SE	1 505 245,01 €		1 505 245,01 €	2 017 029,79 €	-511 784,78 €	-25,37
41100001 CLIENTS JADE I (GROUPE)				86 698,89 €	-86 698,89 €	-100,00
41100002 CLIENTS - SERVICES	2 819 004,67 €		2 819 004,67 €	2 734 551,03 €	84 453,64 €	3,09
41100004 CLIENTS AFFID (GROUPE)	23 149,20 €		23 149,20 €	9 034,20 €	14 115,00 €	156,24
41600000 CLIENTS DOUT. OU LITIG. (	11 330,58 €		11 330,58 €	10 578,81 €	751,77 €	7,11
41810300 CLIENTS - FAE HG VEHIS	36 922,02 €		36 922,02 €	34 140,13 €	2 781,89 €	8,15
41810500 CLIENTS - F.A.E. (H.G) PH	82 519,43 €		82 519,43 €	102 823,69 €	-20 304,26 €	-19,75
41810600 CLIENTS - FAE VA3S				51 020,40 €	-51 020,40 €	-100,00
41810700 FAE (JADE I) GROUPE	191 791,03 €		191 791,03 €	76 838,42 €	114 952,61 €	149,60
49100000 PROVISION DEPRECIATIO		9 442,66 €	-9 442,66 €	-9 460,11 €	17,45 €	0,18
Autres créances	776 095,37 €		776 095,37 €	228 504,83 €	547 590,54 €	239,64
40100000 FOURNISSEURS	8 368,40 €		8 368,40 €		8 368,40 €	
40980000 RRR A OBTENIR ET AVOIR	12 550,11 €		12 550,11 €	291,42 €	12 258,69 €	4206,54
42100000 PERS. - REMUNERATION	1 117,43 €		1 117,43 €	1 107,26 €	10,17 €	0,92
42120000 PERSONNEL IJSS	9 488,34 €		9 488,34 €	8 305,46 €	1 182,88 €	14,24
42541000 PERSONNEL - SUIVI AVAN	331,41 €		331,41 €		331,41 €	
44170000 SUBVENTION D'EXPLOITAT				4 666,62 €	-4 666,62 €	-100,00
44400000 ETAT - PROVISION CIR/IS/I	564 826,00 €		564 826,00 €		564 826,00 €	
44566100 TVA DEDUC/AUTRES	117 050,44 €		117 050,44 €	104 754,40 €	12 296,04 €	11,74
44567000 CREDIT DE TVA A REPOR				17 414,00 €	-17 414,00 €	-100,00
44586000 TVA SUR FNP	62 303,74 €		62 303,74 €	82 451,74 €	-20 148,00 €	-24,44
44870000 ETAT PRODUIT A RECEVO				4 563,00 €	-4 563,00 €	-100,00
45100100 COMPTE GROUPE JADE I	59,50 €		59,50 €		59,50 €	
47100000 COMPTE D'ATTENTE				4 950,93 €	-4 950,93 €	-100,00
Divers						
Disponibilités	1 448 732,73 €		1 448 732,73 €	1 394 983,27 €	53 749,46 €	3,85
51120000 CHEQUES A ENCAISSER	654,00 €		654,00 €	9 535,94 €	-8 881,94 €	-93,14
51210100 SG PX	77 205,10 €		77 205,10 €	215 172,35 €	-137 967,25 €	-64,12
51210300 B.N.P. EUR	520 651,93 €		520 651,93 €	24 670,63 €	495 981,30 €	2010,41
51210301 BNP \$	31 376,96 €		31 376,96 €	153 369,60 €	-121 992,64 €	-79,54
51210500 CAISSE D'EPARGNE	699 103,45 €		699 103,45 €	558 683,35 €	140 420,10 €	25,13
51210501 CE \$	23 884,87 €		23 884,87 €	58 788,91 €	-34 904,04 €	-59,37
51210700 SOCIETE GENERALE - EUR	75 838,18 €		75 838,18 €	374 762,49 €	-298 924,31 €	-79,76
51210800 CIC EURO	24 256,39 €		24 256,39 €		24 256,39 €	
58100000 COMPTE TRANSIT. TRESO	-4 238,15 €		-4 238,15 €		-4 238,15 €	
COMPTES DE RÉGULARISATION						
Charges constatées d'avances	192 068,19 €		192 068,19 €	146 564,34 €	45 503,85 €	31,05
48600000 CHARGES CONSTATEES D	192 068,19 €		192 068,19 €	146 564,34 €	45 503,85 €	31,05
TOTAL (III)	9 340 329,30 €	291 624,27 €	9 048 705,03 €	8 212 488,42 €	836 216,61 €	10,18
Ecarts de conversion actif (VI)				1 558,68 €	-1 558,68 €	-100,00
47610000 DIFFERENCE CONVERSIO				1 556,69 €	-1 556,69 €	-100,00
47620000 DIFFERENCE CONVERSIO				1,99 €	-1,99 €	-100,00
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	33 307 423,61 €	1 907 341,96 €	31 400 081,65 €	30 121 784,92 €	1 278 296,73 €	4,24

Détail des Comptes

OLAQIN

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Devise d'édition €

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 16.10

Bilan Passif (2051)				
	Net 31/12/2022	Net N-1 31/12/2021	Variation	
			En valeur	En %
CAPITAUX PROPRES				
Capital social ou individuel	10 931 186,00 €	10 931 186,00 €	0,00 €	
10130000 CAPITAL SOUSCRIT	10 931 186,00 €	10 931 186,00 €		
Primes d'émission, de fusion, d'apport...	13 354,60 €	13 354,60 €	0,00 €	
10410000 PRIME D'EMISSION	13 354,60 €	13 354,60 €		
Réserve légale	29 420,44 €	6 231,00 €	23 189,44 €	372,16
10610000 RESERVE LEGALE	29 420,44 €	6 231,00 €	23 189,44 €	372,16
Report à nouveau	558 746,20 €	118 155,20 €	440 591,00 €	372,89
11000000 REPORT A NOUVEAU CREDITEUR	558 746,20 €	118 155,20 €	440 591,00 €	372,89
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 781 194,67 €	463 780,44 €	1 317 414,23 €	284,06
Provisions réglementées	74 935,88 €	24 978,62 €	49 957,26 €	200,00
14500000 AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	74 935,88 €	24 978,62 €	49 957,26 €	200,00
TOTAL (I)	13 388 837,79 €	11 557 685,86 €	1 831 151,93 €	15,84
AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour risques	347 259,44 €	1 558,68 €	345 700,76 €	22179,07
15100000 PROVISION POUR RISQUES	184 886,00 €		184 886,00 €	
15110100 PROVISIONS POUR LITIGES RH	162 000,00 €		162 000,00 €	
15180000 AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET C	373,44 €	1 558,68 €	-1 185,24 €	-76,04
Provisions pour charges	52 911,00 €		52 911,00 €	
15500000 PROVISION POUR IMPOTS	52 911,00 €		52 911,00 €	
TOTAL (III)	400 170,44 €	1 558,68 €	398 611,76 €	25573,68
DETTES				
Autres emprunts obligataires	2 500 000,00 €		2 500 000,00 €	
Emprunts et dettes auprès étab. de crédits	7 180 143,75 €	10 703 431,12 €	-3 523 287,37 €	-32,92
16300000 PRET CABESTAN		2 500 000,00 €	-2 500 000,00 €	-100,00
16400000 EMPRUNT		7 604 166,66 €	-7 604 166,66 €	-100,00
16880000 INTERETS COURUS SUR AUTRES EMPRUNTS		599 121,76 €	-599 121,76 €	-100,00
51210800 CIC EURO		142,70 €	-142,70 €	-100,00
Emprunts et dettes financières divers	140 872,00 €	166 079,61 €	-25 207,61 €	-15,18
16510000 DEPOTS GARANTIE - POINT XIRING 3	140 320,00 €	166 079,61 €	-25 759,61 €	-15,51
45100200 COMPTE GROUPE AFFID	552,00 €		552,00 €	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 986 990,55 €	2 021 350,64 €	-34 360,09 €	-1,70
40100000 FOURNISSEURS	1 610 879,10 €	1 524 776,76 €	86 102,34 €	5,65
40810000 FNP FOURNISSEURS FNP	376 111,45 €	496 573,88 €	-120 462,43 €	-24,26
Dettes fiscales et sociales	2 005 335,28 €	1 851 389,13 €	153 946,15 €	8,32
42540000 PERSONNEL - NOTES DE FRAIS	1 167,84 €	949,87 €	217,97 €	22,95
42820000 PROV. CONGES PAYES	254 061,21 €	256 113,30 €	-2 052,09 €	-0,80
42820200 PROV. CET	13 069,85 €	3 737,36 €	9 332,49 €	249,71
42860000 PERSONNEL - RTT CHARGES A PAYER	32 414,63 €	31 497,22 €	917,41 €	2,91
42860100 PERS.- CHARGES A PAYER PRIME VAR.	23 917,59 €	23 498,82 €	418,77 €	1,78
42860200 PERS. - VARIABLES CHARGES A PAYER	243 439,07 €	199 365,60 €	44 073,47 €	22,11
42860300 PERSONNEL - AUTRES CHARGES A PAYER	213 139,99 €	34 636,04 €	178 503,95 €	515,37
43100000 URSSAF	112 144,32 €	249 183,96 €	-137 039,64 €	-55,00
43730000 RETRAITE AGIRC (CIPC/CRICA/CAPRIC.)	116 303,94 €	117 227,48 €	-923,54 €	-0,79
43750000 PREVOYANCE ALAN	10 886,34 €	11 465,10 €	-578,76 €	-5,05
43820000 CP. CHARGES SOCIALES A PAYER	115 604,18 €	117 236,21 €	-1 632,03 €	-1,39
43869200 CET CHARGES SOCIALES A PAYER	6 176,55 €	1 767,48 €	4 409,07 €	249,46
43869300 VARIABLES CHARGES SOCIALES A PAYER	113 526,27 €	92 819,06 €	20 707,21 €	22,31
43869400 PRIMES VAC. CHARGES SOC. A PAYER	9 844,68 €	10 684,86 €	-840,18 €	-7,86
43869500 RTT CHARGES SOCIALES A PAYER	14 942,36 €	14 613,77 €	328,59 €	2,25
43869600 COTISATIONS ADESATT	1 269,76 €	608,00 €	661,76 €	108,84
43869700 CRDS CSG SUR INT	20 674,57 €		20 674,57 €	

Détail des Comptes

OLAQIN

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Devise d'édition €

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 16.10

Bilan Passif (2051)				
	Net 31/12/2022	Net N-1 31/12/2021	Variation	
			En valeur	En %
44210000 PRELEVEMENTS A LA SOURCE (IR)	25 988,33 €	31 733,66 €	-5 745,33 €	-18,10
44400000 ETAT - PROVISION CIR/IS/IP BOX		17 946,00 €	-17 946,00 €	-100,00
44551000 TVA A DECAISSER	142 929,00 €	124 279,00 €	18 650,00 €	15,01
44571000 TVA COLLECTEE S/DEBITS 20%	473 692,31 €	457 355,63 €	16 336,68 €	3,57
44587000 TVA SUR FAE	43 909,53 €	50 532,93 €	-6 623,40 €	-13,11
44710000 CVAE AUTRES CHARGES A PAYER	12 416,00 €		12 416,00 €	
44860200 FORMATION CONTINUE	839,78 €	1 278,22 €	-438,44 €	-34,30
44862000 TAXE D'APPRENTISSAGE	2 977,18 €	2 859,56 €	117,62 €	4,11
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		150 920,00 €	-150 920,00 €	-100,00
40400000 FOURNISSEURS D'IMMOBILISATIONS		150 920,00 €	-150 920,00 €	-100,00
Autres dettes	2 161,86 €		2 161,86 €	
41100000 CLIENTS VENTES B. ou SERV. (HG)	600,00 €		600,00 €	
47100000 COMPTE D'ATTENTE	1 561,86 €		1 561,86 €	
COMPTES DE RÉGULARISATION				
Produits constatés d'avance	3 775 778,51 €	3 660 498,15 €	115 280,36 €	3,15
48700100 PCA POINT XIRING	2 343 304,31 €	2 327 468,47 €	15 835,84 €	0,68
48700200 PCA PS+	464 647,95 €	482 475,69 €	-17 827,74 €	-3,70
48700300 PCA HELIO	428 323,23 €	388 536,68 €	39 786,55 €	10,24
48700400 PCA VEHIS	55 611,00 €	62 045,42 €	-6 434,42 €	-10,37
48700500 PCA STELLAIR	197 378,05 €	69 985,22 €	127 392,83 €	182,03
48700600 PCA GARANTIE	286 218,07 €	329 986,67 €	-43 768,60 €	-13,26
48720000 PCA SERVICES AFFID	295,90 €		295,90 €	
TOTAL (IV)	17 591 281,95 €	18 553 668,65 €	-962 386,70 €	-5,19
Ecart de conversion passif (V)	19 791,47 €	8 871,73 €	10 919,74 €	123,08
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	31 400 081,65 €	30 121 784,92 €	1 278 296,73 €	4,24

Détail des Comptes

OLAQIN

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Devise d'édition €

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 16.10

Compte de Résultat (2052)				
	Net	Net N-1	Variation	
	31/12/2022	31/12/2021	En valeur	En %
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises	5 428 102,90 €	4 862 018,41 €	566 084,49 €	11,64
70190000 VENTES P.F.Export				
70700000 VTES DE MARCH.FRANCE	5 428 102,90 €	4 755 177,98 €	672 924,92 €	14,15
70700100 VTES PCS DET. Export		2 736,00 €	-2 736,00 €	-100,00
70700200 VTES.PCS DET.France		61 436,37 €	-61 436,37 €	-100,00
70700300 VTES PCS DET.Dom Tom		42 668,06 €	-42 668,06 €	-100,00
Production vendue de biens	394 791,22 €	2 280 116,32 €	-1 885 325,10 €	-82,69
70100000 VENTES P.F.FRANCE	21 157,00 €	1 925 671,62 €	-1 904 514,62 €	-98,90
70100100 EXT GARANTIE INCLUS PF	-102 913,00 €	-256 215,60 €	153 302,60 €	59,83
70110100 VENTE MARCHANDISES TVA 20%	132 074,76 €	39 662,22 €	92 412,54 €	233,00
70110200 VENTE MARCHANDISES TVA 8,5%	3 400,00 €	84,59 €	3 315,41 €	3919,39
70120000 VENTE MDISES AFFID 20%	74 292,75 €	26 078,25 €	48 214,50 €	184,88
70190000 VENTES P.F.Export	266 268,96 €	543 835,24 €	-277 566,28 €	-51,04
70191000 VENTES P.F.Dom-Tom		1 000,00 €	-1 000,00 €	-100,00
70200000 VENTE PDTS FINIS AFFID	510,75 €		510,75 €	
Production vendue de services	10 731 288,45 €	10 233 342,88 €	497 945,57 €	4,87
70500000 ETUDES & LOG.France		46 550,00 €	-46 550,00 €	-100,00
70600000 PRESTATIONS DE SERVICES	933 275,00 €	729 732,00 €	203 543,00 €	27,89
70610100 PRESTATIONS SOFT TVA 20%	9 666,10 €	45 149,70 €	-35 483,60 €	-78,59
70620000 PRESTATIONS SERVICES AFFID TVA 20%	40,10 €		40,10 €	
70620100 PRESTATIONS SERVICES OLAQIN TVA 20%	9 448 331,02 €	8 894 305,44 €	554 025,58 €	6,23
70620200 PRESTA SERVICES OLAQIN TVA 8,5	104 625,36 €	80 518,82 €	24 106,54 €	29,94
70620300 PRESTA. SERVICES OLAQIN TVA 0%	38 757,50 €	42 930,33 €	-4 172,83 €	-9,72
70620400 PRESTA. SERVICES OLAQIN TVA 19,6	-160,00 €	-4 613,78 €	4 453,78 €	96,53
70620510 INSTALLATIONS/REPARATIONS France	6 106,25 €	26 912,45 €	-20 806,20 €	-77,31
70630100 FOS TVA 20%	745,37 €	-2 318,86 €	3 064,23 €	132,14
70630200 FOS TVA 8.5%	190,50 €	-61,00 €	251,50 €	412,30
70630300 FOS TVA 0%	-551,17 €	-358,00 €	-193,17 €	-53,96
70630400 FOS TVA 19.6%	-3 680,00 €	-800,00 €	-2 880,00 €	-360,00
70640100 ABO DMP CONTRAT UNIQUE TVA 20%	19 145,94 €	24 796,00 €	-5 650,06 €	-22,79
70672100 EXTENSION DE GARANTIE	147 539,60 €	278 395,21 €	-130 855,61 €	-47,00
70800000 REFACTORATION FRAIS DE PERSONNEL	24 001,88 €	71 994,57 €	-47 992,69 €	-66,66
70850000 PORT REFACTURE (CREDIT COUT) FRANCE	3 255,00 €	210,00 €	3 045,00 €	1450,00
Chiffres d'affaires nets	16 554 182,57 €	17 375 477,61 €	-821 295,04 €	-4,73
Production immobilisée	391 641,38 €	667 753,91 €	-276 112,53 €	-41,35
72200000 PRODUCTION IMMOBILISEE - IMMO INCOR	391 641,38 €	667 753,91 €	-276 112,53 €	-41,35
Subvention d'exploitation	51 333,38 €	28 666,50 €	22 666,88 €	79,07
74000000 SUBVENTION D'EXPLOITATION	51 333,38 €	28 666,50 €	22 666,88 €	79,07
Reprises sur amort. et prov., transf. de ch	194 880,49 €	26 276,12 €	168 604,37 €	641,66
78150000 REPRISE PROVISIONS D'EXPLOITATIONS	51 204,00 €		51 204,00 €	
78173000 REPRISE PROV. DEPREC. STOCKS	131 869,83 €		131 869,83 €	
78174000 REPRISE DEPRECIATION CLIENTS		11 749,68 €	-11 749,68 €	-100,00
79100000 TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOITATION	11 806,66 €	14 526,44 €	-2 719,78 €	-18,72
Autres produits	19 891,58 €	25 760,03 €	-5 868,45 €	-22,78
75600000 GAINS DE CHANGE FOURNISSEURS ET CPT	16 983,47 €	8 597,92 €	8 385,55 €	97,53
75600100 FOURNISSEURS GAINS DE CHANGE LATENT		49,81 €	-49,81 €	-100,00
75800000 PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	2 908,11 €	17 112,30 €	-14 204,19 €	-83,01
Total des produits d'exploitation (I)	17 211 929,40 €	18 123 934,17 €	-912 004,77 €	-5,03
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises (y compris droits douane)	2 136 447,96 €	1 232 791,28 €	903 656,68 €	73,30
60701000 ACHATS MARCHANDISES 20%	2 136 447,96 €	1 232 791,28 €	903 656,68 €	73,30
Variation de stock (marchandises)	-332 362,31 €	1 280 306,41 €	-1 612 668,72 €	-125,96
60370000 ECART INVENTAIRE	35 004,79 €	20 381,16 €	14 623,63 €	71,75
60371000 MISE AU REBUT MARCHANDISES		21 868,17 €	-21 868,17 €	-100,00
60372000 VARIATION STOCKS MARCHANDISES	-436 773,14 €	1 126 128,10 €	-1 562 901,24 €	-138,79
60373000 CONSOMMATIONS INTERNES MARCHANDISES	69 406,04 €	111 928,98 €	-42 522,94 €	-37,99
Achat mat. 1ère et autres appro.	1 445 178,13 €	1 270 743,17 €	174 434,96 €	13,73
60110000 ACH.STOCKES MAT.PREMIERES FRANCE	25 055,33 €	113 551,82 €	-88 496,49 €	-77,93
60110100 ACH.STOCK.PF/SF FRANCE	-5 656,69 €	197 436,29 €	-203 092,98 €	-102,87

Détail des Comptes

OLAQIN

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Devise d'édition €

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 16.10

Compte de Résultat (2052)				
	Net 31/12/2022	Net N-1 31/12/2021	Variation	
			En valeur	En %
60110200 ACH.STOCKES MAT.PREMIERES IMPORT	530 409,30 €	558 037,32 €	-27 628,02 €	-4,95
60110210 ACH.STOCK.PF/SF IMPORT		194 342,68 €	-194 342,68 €	-100,00
60110300 ACH.STOCKES MAT.PREMIERES CEE	141 721,35 €	187 125,78 €	-45 404,43 €	-24,26
60110310 ACH.STOCK.PF/SF CEE		24 147,00 €	-24 147,00 €	-100,00
60110400 CONTREPARTIE ACH.STOCKES MP	-756 605,72 €	-890 393,06 €	133 787,34 €	15,03
60110500 ACHATS STOCKES MARCHANDISES IMPORT	1 474 406,35 €	1 669 466,50 €	-195 060,15 €	-11,68
60110510 ACHATS STOCKES MARCHANDISES CEE	35 848,21 €	205 347,00 €	-169 498,79 €	-82,54
60110700 CONTREPARTIE ACHATS DE MARCHANDISES		-988 318,16 €	988 318,16 €	100,00
Variation de stock (mat. 1ère et autre appro.)	254 139,79 €	707 948,66 €	-453 808,87 €	-64,10
60310100 CONSOMMATIONS INT. MATIERES PREM	20 855,65 €	1 367,08 €	19 488,57 €	1425,56
60311000 VARIAT° STOCKS MAT.PREM.& FOURN.	304 293,08 €	786 806,59 €	-482 513,51 €	-61,33
60312000 ECART INVENTAIRE MATIERES PREMIERES		32 796,50 €	-32 796,50 €	-100,00
60313000 MISE AU REBUT MATIERES PREMIERES		30,33 €	-30,33 €	-100,00
60320000 MISE AU REBUT PRODUITS FINIS		0,89 €	-0,89 €	-100,00
60321000 VARIATION STOCKS DE PDTS FINIS (CO)	73 976,80 €	1 306 812,16 €	-1 232 835,36 €	-94,34
60322000 ECART INVENTAIRE PRODUITS FINIS		64,90 €	-64,90 €	-100,00
60323000 CONSOMMATIONS INTERNES PDTS FINIS	27 412,54 €	86 032,12 €	-58 619,58 €	-68,14
60324000 VARIATION STOCKS DE PDTS FINIS	-172 398,28 €	-1 505 961,91 €	1 333 563,63 €	88,55
Autres achats et charges externes	5 044 290,56 €	6 728 353,81 €	-1 684 063,25 €	-25,03
60400000 PRESTATAIRES R&D	793 481,15 €	2 269 460,82 €	-1 475 979,67 €	-65,04
60400010 SOUS TRAITANCE MAINTENANCE INFORMAT		2 887,50 €	-2 887,50 €	-100,00
60400100 SS TRAIT.ADMINIST. IMPORT		2 584,98 €	-2 584,98 €	-100,00
60400300 REGIE IT- PROJETS		1 500,00 €	-1 500,00 €	-100,00
60400400 SOUS TRAIT. HEBERG. TECHNIQUES	298 235,36 €	249 395,73 €	48 839,63 €	19,58
60420000 PRESTATAIRES OFFSHORE	316 729,80 €	120 929,29 €	195 800,51 €	161,91
60500000 ACH.SS TRAIT.P.FINIS FRANCE	14 690,40 €	20 647,32 €	-5 956,92 €	-28,85
60610000 E.D.F.	14 318,92 €	15 554,07 €	-1 235,15 €	-7,94
60613000 CARBURANTS	9 566,82 €	9 154,00 €	412,82 €	4,51
60630000 ACHATS PETITS EQUIPEMENTS	10 799,89 €	3 456,98 €	7 342,91 €	212,41
60630010 MATERIEL INFORMATIQUE ET LOGICIEL	35 149,77 €	21 364,30 €	13 785,47 €	64,53
60630100 MATERIEL DE DEMONSTRATION FRANCE	7 675,63 €	11 342,24 €	-3 666,61 €	-32,33
60630200 PETIT OUTILLAGE ET MAT IND IMPORT	3,72 €		3,72 €	
60630300 MATERIEL DE DEMONSTRATION IMPORT	919,86 €	3 239,99 €	-2 320,13 €	-71,61
60630400 PETIT OUTILLAGE ET MAT IND.	739,39 €	614,47 €	124,92 €	20,33
60640000 ACHATS FOURNITURES ADMINISTRATIVES	283,45 €	151,62 €	131,83 €	86,95
60640100 FOURNITURES DE BUREAU	3 352,64 €	2 827,18 €	525,46 €	18,59
61100000 SS TRAIT INSTALLATION	1 674 507,49 €	1 301 442,51 €	373 064,98 €	28,67
61100100 S/T LOGISTIQUE SAV	14 543,20 €	41 947,81 €	-27 404,61 €	-65,33
61100200 SS TRAIT.ADMINIST.	86 059,43 €	918 886,76 €	-832 827,33 €	-90,63
61100300 SS TRAITANCE RECYCLAGE	270,00 €	2 598,94 €	-2 328,94 €	-89,61
61100500 GARDIENNAGE	1 175,67 €	1 077,62 €	98,05 €	9,10
61300000 LOYERS STOCKAGE	15 716,80 €	6 213,42 €	9 503,38 €	152,95
61310000 LOYERS BUREAU	369 531,56 €	224 763,33 €	144 768,23 €	64,41
61350000 LOCATION PHOTOC./DEFIBRILATEUR	4 501,55 €	4 304,99 €	196,56 €	4,57
61352000 LOCATION AUTOMOBILES	24 356,10 €	21 526,19 €	2 829,91 €	13,15
61390000 TAXE REFACTUREE SUR LOYER	58 385,75 €	57 846,00 €	539,75 €	0,93
61400000 CHARGES LOCATIVES	83 526,76 €	114,89 €	83 411,87 €	72601,51
61500000 ENTRETIEN GENERAL	14 520,73 €	10 214,99 €	4 305,74 €	42,15
61550000 IT MAINTENANCE - BUSINESS	67 435,00 €	60 500,62 €	6 934,38 €	11,46
61560000 REDEVANCES LOGICIELS	185 275,53 €	150 516,55 €	34 758,98 €	23,09
61600000 ASSURANCES - R.C.	9 071,53 €	11 457,07 €	-2 385,54 €	-20,82
61600100 ASSURANCES - MULTIRISQUES LOCAUX	6 301,31 €	3 532,64 €	2 768,67 €	78,37
61600200 ASSURANCES - VEHICULES	4 036,29 €	4 450,03 €	-413,74 €	-9,30
61600300 ASSURANCES - MARCHANDISES TRANSPORT	3 742,00 €	3 007,40 €	734,60 €	24,43
61600400 ASSURANCES - DIVERS	4 338,17 €	1 533,02 €	2 805,15 €	182,98
61810000 DOC.GENERALE	254,78 €	2 088,26 €	-1 833,48 €	-87,80
61850000 FRAIS DE COLLOQUES, SEMINAIRES	3 420,00 €	250,00 €	3 170,00 €	1268,00
61850100 ETUDES ET CERTIFICATION PS	44 913,52 €	57 719,40 €	-12 805,88 €	-22,19
62110000 PERSO. INTERIMAIRE	4 980,80 €	112 619,04 €	-107 638,24 €	-95,58
62220000 COMMISSIONS S/VENTES	47 827,64 €	74 401,37 €	-26 573,73 €	-35,72
62260000 CONSULTING FEES	154 637,98 €	160 035,82 €	-5 397,84 €	-3,37
62260100 FRAIS DEBOURS/CONSULTING FEES	30,86 €	5 938,88 €	-5 908,02 €	-99,48
62260200 AVOCATS	-19 150,00 €	57 500,00 €	-76 650,00 €	-133,30
62260300 CAC	31 250,00 €	52 500,00 €	-21 250,00 €	-40,48
62270000 FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	13,29 €	284,16 €	-270,87 €	-95,32
62280000 DIVERS	4 348,31 €	1 380,40 €	2 967,91 €	215,00
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS	95 050,78 €	24 982,29 €	70 068,49 €	280,47
62310200 MARCOMS DESIGN		1 859,71 €	-1 859,71 €	-100,00
62310300 RELATIONS PUBLIQUES	1 835,27 €	4 613,58 €	-2 778,31 €	-60,22
62330000 FOIRES ET EXPOSITIONS	36 557,87 €	11 124,16 €	25 433,71 €	228,63
62340000 CADEAUX CLIENTELE/GOODIES	4 555,48 €	1 907,33 €	2 648,15 €	138,84

Détail des Comptes

OLAQIN

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Devise d'édition €

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 16.10

Compte de Résultat (2052)				
	Net	Net N-1	Variation	
	31/12/2022	31/12/2021	En valeur	En %
62360000 MARCOMS PRINTING (imprimés)	7 421,00 €	7 744,00 €	-323,00 €	-4,17
62370000 SITE WEB	5 310,56 €	5 875,62 €	-565,06 €	-9,62
62410000 TRANSPORT SUR ACHATS FRANCE	26 657,65 €	194 351,65 €	-167 694,00 €	-86,28
62410200 TRANSPORT SUR ACHATS IMPORT	91 659,33 €	42 489,34 €	49 169,99 €	115,72
62410300 TRANSPORT SUR ACHATS EUROPE		85,00 €	-85,00 €	-100,00
62420000 TRANSPORT SUR VENTES	57 550,07 €	75 950,72 €	-18 400,65 €	-24,23
62480000 TRANSPORT DIVERS FRANCE	11 191,71 €	3 506,47 €	7 685,24 €	219,17
62480100 TRANSPORT DIVERS IMPORT	1 194,89 €	2 758,60 €	-1 563,71 €	-56,68
62480200 TRANSPORT DIVERS CEE		92,12 €	-92,12 €	-100,00
62510000 FRAIS DEPLACEMENTS	26 745,81 €	5 496,43 €	21 249,38 €	386,60
62510100 LOCATIONS COURTE DUREE	2 157,50 €	387,08 €	1 770,42 €	457,38
62510200 DIV.FRAIS DE DEPLAC.	2 274,81 €	11 699,43 €	-9 424,62 €	-80,56
62510300 FRAIS DE DEJEUNER	3 102,89 €	571,76 €	2 531,13 €	442,69
62560000 MISSIONS	2 987,68 €	1 785,76 €	1 201,92 €	67,31
62570000 RECEPTIONS	20 363,27 €	21 471,75 €	-1 108,48 €	-5,16
62610000 AFFRANCHISSEMENTS	2 447,28 €	2 929,99 €	-482,71 €	-16,47
62620000 TELEPHONE	97 732,65 €	111 199,44 €	-13 466,79 €	-12,11
62630000 MOBILES	4 449,79 €	8 726,39 €	-4 276,60 €	-49,01
62640000 INTERNET		100,00 €	-100,00 €	-100,00
62700000 FRAIS BANCAIRES	51 732,58 €	58 166,42 €	-6 433,84 €	-11,06
62710000 FRAIS (COM) SUR DEPENSES CB	79,02 €	72,52 €	6,50 €	8,96
62800100 SOUS TRAITANCE SERVICE GENERAUX	24 241,07 €	23 493,65 €	747,42 €	3,18
62810000 COTISATIONS	518,42 €		518,42 €	
62840000 FRAIS DE RECRUTEMENT DU PERSONNEL	60 704,33 €	19 150,00 €	41 554,33 €	216,99
Impôts, taxes et versements assimilés	165 577,12 €	125 869,64 €	39 707,48 €	31,55
63120000 VERSEMENT LIBERATOIRE TAXE D'APPRE	22 494,71 €	20 683,24 €	1 811,47 €	8,76
63330000 FORMATION PROFESSIONNELLE	52 016,41 €	39 634,53 €	12 381,88 €	31,24
63511200 CVAE	89 771,00 €	59 768,00 €	30 003,00 €	50,20
63514000 TVS	1 295,00 €	1 575,00 €	-280,00 €	-17,78
63540000 DROITS D'ENREGISTREMENT ET DE TIMBR		3 751,00 €	-3 751,00 €	-100,00
63780000 TAXES DIVERSES		457,87 €	-457,87 €	-100,00
Salaires et traitements	3 594 943,96 €	3 247 005,35 €	347 938,61 €	10,72
64110000 SALAIRES	2 958 621,46 €	2 719 901,37 €	238 720,09 €	8,78
64120000 CONGES PAYES VERSES	26 767,29 €	43 822,53 €	-17 055,24 €	-38,92
64120100 PROV RTT	917,41 €	6 637,56 €	-5 720,15 €	-86,18
64120200 PROV PRIME VACANCES	418,77 €	3 132,11 €	-2 713,34 €	-86,63
64120300 PROV CET	9 332,49 €	3 737,36 €	5 595,13 €	149,71
64130000 VARIABLES PRIME BONUS COMMISSIONS	296 820,55 €	225 295,63 €	71 524,92 €	31,75
64130100 INDEMNITES COMPLEMENTAIRES	14 503,15 €	32 568,64 €	-18 065,49 €	-55,47
64130200 PROV PRIMES VARIABLES	44 073,47 €	46 034,02 €	-2 530,55 €	-5,43
64140000 AVANTAGE EN NATURE	20 334,86 €	14 526,44 €	5 808,42 €	39,99
64141000 FORFAIT NAVIGO	8 601,54 €	8 354,13 €	247,41 €	2,96
64142000 PERSONNEL - INTERESSEMENT	213 139,98 €	34 636,04 €	178 503,94 €	515,37
64143000 INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	1 412,99 €	133,86 €	1 279,13 €	955,57
64144000 INDEMNITES LICENCIE. RUPTURE.		107 655,66 €	-107 655,66 €	-100,00
Charges sociales	1 577 943,76 €	1 466 139,84 €	111 803,92 €	7,63
64510000 COTISATIONS A L'URSSAF	891 594,92 €	851 998,15 €	39 596,77 €	4,65
64520000 PREVOYANCE & MUTUELLE	87 614,05 €	79 154,58 €	8 459,47 €	10,69
64530000 RETRAITE ARCCO	320 353,20 €	289 268,00 €	31 085,20 €	10,75
64540000 COTISATIONS AUX ASSEDIC	131 773,36 €	120 537,74 €	11 235,62 €	9,32
64580000 COTISATIONS ADESATT	661,76 €	832,20 €	-170,44 €	-20,48
64580100 PROV. CHARGES SOCIALES RTT	328,59 €	3 232,00 €	-2 903,41 €	-89,83
64580200 PROV. CHARGES SOCIALES CONGES PAYES	-1 632,03 €	-3 537,41 €	1 905,38 €	53,86
64580300 PROV CHARGES SOCIALES SUR VARIABLES	20 707,21 €	22 344,69 €	-1 637,48 €	-7,33
64580400 PROV CHARGES SOCIALES PRIMES VACANC	-840,18 €	1 397,54 €	-2 237,72 €	-160,12
64580500 PROV CHARGES SOCIALES CET	4 409,07 €	1 767,48 €	2 641,59 €	149,46
64580600 PROV CSG CRDS SUR INT.	20 674,57 €		20 674,57 €	
64700000 TICKETS RESTAU	56 721,60 €	51 597,00 €	5 124,60 €	9,93
64720000 CONTRIBUTION AU COMITE D'ENTREPRIS	37 985,68 €	42 629,33 €	-4 643,65 €	-10,89
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL,PHARMACIE.	7 591,96 €	4 918,54 €	2 673,42 €	54,35
Dotation d'exploitation				
Sur immobilisations - dot. aux amort.	298 844,41 €	286 641,46 €	12 202,95 €	4,26
68111000 DOT.IMMO.INCORPO.	117 794,48 €	52 172,87 €	65 621,61 €	125,78
68112000 DOT.IMMO.CORPO.	181 049,93 €	234 468,59 €	-53 418,66 €	-22,78
Sur actif circulant : dot aux prov.	282 164,16 €	9 460,11 €	272 704,05 €	2882,67
68173000 DOT. PROVISIONS DEPRECIATION STOCKS	282 181,61 €		282 181,61 €	
68174000 DOT. PROVISIONS DEPRECIATION CREANC	-17,45 €	9 460,11 €	-9 477,56 €	-100,18

Détail des Comptes

OLAQIN

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Devise d'édition €

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 16.10

Compte de Résultat (2052)				
	Net 31/12/2022	Net N-1 31/12/2021	Variation	
			En valeur	En %
Autres charges	94 278,33 €	18 208,07 €	76 070,26 €	417,78
65410000 PERTES S/CREANCES IRREC.EXERCICE	8 333,20 €	7 104,78 €	1 228,42 €	17,29
65600000 PERTES DE CHANGE CLIENTS ET COMPTES	20,17 €	972,04 €	-951,87 €	-97,92
65600100 PERTES DE CHANGE FOURNISSEURS	83 165,44 €	1 748,56 €	81 416,88 €	4656,22
65800000 CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANT	2 759,52 €	8 382,69 €	-5 623,17 €	-67,08
Total des charges d'exploitation (II)	14 561 445,87 €	16 373 467,80 €	-1 812 021,93 €	-11,07
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	2 650 483,53 €	1 750 466,37 €	900 017,16 €	51,42
Opérations en commun				
Produits financiers				
Autres intérêts et produits assimilés	1 429,15 €		1 429,15 €	
76820000 REFACTURATION DES FRAIS D'IMPAYES	1 429,15 €		1 429,15 €	
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 558,68 €	4 550,23 €	-2 991,55 €	-65,75
78650000 REPRISE SUR PROVISIONS FINANCIERES	1 558,68 €	4 550,23 €	-2 991,55 €	-65,75
Différences positives de change	4 173,93 €	137 940,21 €	-133 766,28 €	-96,97
76600000 GAINS DE CHANGE CPTES BANCAIRES EN	4 173,93 €	137 940,21 €	-133 766,28 €	-96,97
Total des produits financiers (V)	7 161,76 €	142 490,44 €	-135 328,68 €	-94,97
Charges financières				
Dotations financières aux amort. et prov.	373,44 €	641 558,67 €	-641 185,23 €	-99,94
68650000 DOT. PROV. FINANCIERE	373,44 €	641 558,67 €	-641 185,23 €	-99,94
Intérêts et charges assimilées	399 000,52 €	430 315,60 €	-31 315,08 €	-7,28
66110000 INTERETS SUR EMPRUNT	399 171,42 €	430 315,60 €	-31 144,18 €	-7,24
66150000 INTERETS DES CPTES COURANTS,DEPOTS	-170,90 €		-170,90 €	
Différences négatives de change	5 777,40 €	69,30 €	5 708,10 €	8236,80
66600000 PERTES DE CHANGE COMPTES BANCAIRES	5 777,40 €	69,30 €	5 708,10 €	8236,80
Total des charges financières (VI)	405 151,36 €	1 071 943,57 €	-666 792,21 €	-62,20
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	-397 989,60 €	-929 453,13 €	531 463,53 €	57,18
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (1-2+3-4+5-6)	2 252 493,93 €	821 013,24 €	1 431 480,69 €	174,36

Détail des Comptes

OLAQIN

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Devise d'édition €

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 16.10

Compte de Résultat (2053)				
	Net 31/12/2022	Net N-1 31/12/2021	Variation	
			En valeur	En %
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges except. sur opérations de gestion		7 563,06 €	-7 563,06 €	-100,00
67120000 PENALITES,AMENDES FISCALES PENALES		5 000,00 €	-5 000,00 €	-100,00
67180000 CHARGES EXCEPTIONNELLES		2 563,06 €	-2 563,06 €	-100,00
Dotations except. aux amort. et prov.	448 047,26 €	124 683,74 €	323 363,52 €	259,35
68721000 DOT AMORT EXCEPTIONNEL IMMO CORPO		71,31 €	-71,31 €	-100,00
68722000 DOT PROV./ STOCKS		99 633,81 €	-99 633,81 €	-100,00
68725000 DOT. AMORT. DEROGATOIRE	49 957,26 €	24 978,62 €	24 978,64 €	100,00
68750000 DOTATION PROVISION EXCEPT.	398 090,00 €		398 090,00 €	
Total des charges exceptionnelles (VIII)	448 047,26 €	132 246,80 €	315 800,46 €	238,80
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				
	-448 047,26 €	-132 246,80 €	-315 800,46 €	-238,80
Impôts sur les bénéfices * (X)	23 252,00 €	224 986,00 €	-201 734,00 €	-89,67
68900000 DOTATION PROVISIONS POUR IMPOTS	52 911,00 €		52 911,00 €	
69500000 IMPOTS SOCIETE	263 738,00 €	328 126,00 €	-64 388,00 €	-19,62
69910000 ETAT CREDIT IMPOT RECHERCHE	-21 606,00 €	-103 140,00 €	81 534,00 €	79,05
69920000 ETAT IP BOX	-271 791,00 €		-271 791,00 €	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	17 219 091,16 €	18 266 424,61 €	-1 047 333,45 €	-5,73
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				
	15 437 896,49 €	17 802 644,17 €	-2 364 747,68 €	-13,28
5 - BÉNÉFICE OU PERTE				
	1 781 194,67 €	463 780,44 €	1 317 414,23 €	284,06

Etats de gestion

Soldes Intermédiaires de Gestion

Période du 01/01/22 au 31/12/22

OLAQIN

Devise d'édition €

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2022	%	Net (N-1) 31/12/2021	%
Ventes de marchandises	5 428 103	32,7899	4 862 018	27,9821
-Coût d'achat des marchandises	1 804 086	10,8981	2 513 098	14,4635
MARGE COMMERCIALE	3 624 017	21,8919	2 348 921	13,5186
Production vendue	11 126 080	67,2101	12 513 459	72,0179
+ Production stockée				
- Déstockage de production				
+ Production immobilisée	391 641	2,3658	667 754	3,8431
PRODUCTION DE L'EXERCICE	11 517 721	69,5759	13 181 213	75,861
CHIFFRE D'AFFAIRES	16 554 183	100,00	17 375 478	100,00
- Consommation en provenance des tiers	6 743 608	40,7366	8 707 046	50,1111
VALEUR AJOUTÉE	8 398 130	50,7312	6 823 088	39,2685
+ Subventions d'exploitation	51 333	0,3101	28 667	0,165
- Impôts et taxes	165 577	1,0002	125 870	0,7244
- Charges de personnel	5 172 888	31,2482	4 713 145	27,1253
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	3 110 998	18,7928	2 012 740	11,5838
+ Reprises et transferts de charges	194 880	1,1772	26 276	0,1512
+ Autres produits	19 892	0,1202	25 760	0,1483
- Dotations aux amortissements et provisions	581 009	3,5097	395 735	2,2776
- Autres charges	94 278	0,5695	18 208	0,1048
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	2 650 484	16,011	1 650 833	9,5009
+ Quote part opérations en commun				
+ Produits financiers	7 162	0,0433	142 490	0,8201
- Quote part opérations en commun				
- Charges financières	405 151	2,4474	1 071 944	6,1693
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	2 252 494	13,6068	721 379	4,1517
Produits exceptionnels				
- Charges exceptionnelles	500 958	3,0262	32 613	0,1877
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(500 958)	-3,0262	(32 613)	-0,1877
- Participation des salariés				
- Impôt sur les bénéfices	(29 659)	-0,1792	224 986	1,2948
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	1 781 195	10,7598	463 780	2,6692
Produits de cession d'éléments d'actif				
- Valeur comptable éléments cédés				
PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS				

Capacité d'Autofinancement

OLAQIN

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Devise d'édition €

RUBRIQUES	31/12/2022	31/12/2021	Variation
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	3 110 998	2 012 740	1 098 258

+ Transfert de charges d'exploitation	11 807	14 526	(2 720)
+ Autres produits d'exploitation	19 892	25 760	(5 868)
- Autres charges d'exploitation	94 278	18 208	76 070
+ Quote part de résultat sur opérations en commun			
+ Produits financiers	5 603	137 940	(132 337)
- Charges financières	404 778	430 385	(25 607)
+ Produits exceptionnels			
- Charges exceptionnelles		7 563	(7 563)
- Participation des salariés			
- Impôts sur les bénéfices	(29 659)	224 986	(254 645)
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	2 678 902	1 509 825	1 169 078

Tableau de financement

OLAQIN

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Devise d'édition €

	Exercice N Montant	Exercice N-1 Montant	% Variation
I - RESSOURCES			
Résultat net comptable avant rémunération de l'exploitant	1 781 195	463 780	284,06
+ Dotation aux amortissements et provisions	1 082 340	1 062 344	1,88
- Reprises sur charges calculées	184 633	16 300	1032,72
- Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat			
+ / - Moins-Values et plus-values sur cession d'actif			
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	2 678 902	1 509 825	77,43
Retraits de l'exploitant à déduire			
AUTOFINANCEMENT NET	2 678 902	1 509 825	77,43
Prix de cessions ou réductions d'éléments de l'actif immobilisé			
Augmentation de capital - Apports			
Augmentation des dettes financières			
Subventions d'investissements reçues			
TOTAL des ressources	2 678 902	1 509 825	77,43
II - EMPLOIS			
Prélèvement sur le capital - Dividendes			
Achats d'éléments de l'actif immobilisé			
Charges à répartir sur plusieurs exercices			
Réduction de capital			
Remboursement des dettes financières			
TOTAL des emplois			
III - VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	2 678 902	1 509 825	77,43

ORIGINE DE LA VARIATION DE TRÉSORERIE

	Début Exercice	Fin Exercice	Variation / Evolution			
			N	%	N - 1	%
ACTIF CIRCULANT						
Stocks	1 460 940	2 245 578	784 638	53,71	1 460 940	
Clients	5 122 715	4 669 362	(453 353)	-8,85	5 122 715	
Autres créances	376 738	967 628	590 890	156,84	376 738	
DETTES (Hors emprunts et concours bancaires)						
Fournisseurs	2 021 351	1 978 622	(42 728)	-2,11	2 021 351	
Fournisseurs d'immobilisation	150 920		(150 920)	-100	150 920	
Autres dettes (1)	6 119 881	6 680 831	560 950	9,17	6 119 881	
I - BESOIN OU RESSOURCES EN FR	(1 331 758)	(776 884)	(94)			
II - FONDS ROULEMENT NET GLOBAL	63 083	671 848	2 678 902		1 509 825	
III - TRÉSORERIE (Disponible-concours bancaires)	1 394 841	1 448 733	4			

(1) Y compris intérêts courus sur emprunt

RAISON SOCIALE	OLAQIN	N° ADHÉRENT	FR66 852 722 750
-----------------------	--------	--------------------	------------------

Ratios

OLAQIN

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Devise d'édition €

RATIOS DE STRUCTURE FINANCIÈRE		Date de fin d'exercice N 31/12/2022	Date de fin d'exercice N-1 31/12/2021
Financement actifs fixes par capitaux permanents :	$\frac{\text{CAPITAUX PERMANENTS}}{\text{VALEURS IMMOBILISÉES NETTES}}$	0,9991	0,9964
Financement permanent des actifs circulants :	$\frac{\text{FONDS DE ROULEMENT NET}}{\text{ACTIF CIRCULANT}}$	-0,0022	-0,0097
Part financement propre dans le financement permanent :	$\frac{\text{CAPITAUX PROPRES}}{\text{CAPITAUX PERMANENTS}}$	0,5995	0,5295
Capacité remboursement :	$\frac{\text{DETTES FINANCIÈRES}}{\text{M.B.A.}}$	3,1817	6,7297

RATIOS D'ACTIVITE		Date de fin d'exercice N 31/12/2022	Date de fin d'exercice N-1 31/12/2021
Taux de marge brute avant frais financiers :	$\frac{\text{RÉSULTAT EXPLOITATION av. Frais fin.}}{\text{VALEURS IMMOBILISÉES NETTES}}$	0,1186	0,0799
Taux de marge brute après frais financiers :	$\frac{\text{RÉSULTAT EXPLOITATION ap. Frais fin.}}{\text{VALEURS IMMOBILISÉES NETTES}}$	0,1007	0,0603
Taux de marge nette :	$\frac{\text{RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE}}{\text{PRODUCTION + VENTES}}$	0,1051	0,0257

RATIOS DE RENTABILITE		Date de fin d'exercice N 31/12/2022	Date de fin d'exercice N-1 31/12/2021
Rentabilité financière :	$\frac{\text{RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE}}{\text{CAPITAUX PROPRES - RÉSULTAT}}$	0,1535	0,0418
Rentabilité économique :	$\frac{\text{RÉSULTAT NET + INTERETS}}{\text{CAPITAUX PERMANENTS - RÉSULTAT}}$	0,1061	0,0419
Taux de frais financiers :	$\frac{\text{RÉSULTAT FINANCIER}}{\text{PRODUCTION + VENTES}}$	-0,0235	-0,0515

ECHÉANCIER D'EMPRUNTS PLURI ANNUEL

007706 - OLAQIN

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

EMPRUNTS DE L'ENTREPRISE

Date début	Montant du capital	Nombre d'échéances	Taux	12/2021	12/2022	12/2023	12/2024	12/2025	12/2026	Date fin Ex suivants
- 003 - Emprunt Obligataire Cabestan - 3										déc. 2026
déc. 2019	2 500 000	7 Annuelle	10,0	279 247	307 171	337 888	371 677	408 845	2 949 729	
- 001 - Emprunt CE 5.2m€ - 1										oct. 2025
déc. 2019	5 200 000	24 Trimestriell	1,90	949 915	933 814	916 753	900 149	883 362		
- 002 - Emprunt CE 1.8m€ - 2										oct. 2026
déc. 2019	1 800 000	28 Trimestriell	2,30	41 860	42 205	41 975	42 090	41 975	1 841 860	
- 004 - EMPRUNT CE 2 062 500€ - 4										oct. 2025
juin 2021	2 062 500	20 Trimestriell	1,90	426 588	444 460	436 274	428 436	420 468		
- 005 - EMPRUNT CE 687500€ TB1 - 5										oct. 2026
juin 2021	687 500	24 Trimestriell	2,30	5 578	16 120	15 988	16 076	16 032	703 532	
TOTAL DES ÉCHÉANCES				1 703 188	1 743 770	1 748 878	1 758 428	1 770 682	5 495 122	
TOTAL GÉNÉRAL DES ÉCHÉANCES				1 703 188	1 743 770	1 748 878	1 758 428	1 770 682	5 495 122	
DONT CAPITAL				1 279 167	1 279 167	1 279 167	1 279 167	1 279 167	4 987 500	
DONT INTÉRÊTS				424 021	464 603	469 712	479 262	491 516	507 622	

Etats fiscaux

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : OLAQIN		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2				
Adresse de l'entreprise 28 QUAI GALLIENI 92150 SURESNES		Durée de l'exercice précédent * 1 2				
Numéro SIRET* 8 5 2 7 2 2 7 5 0 0 0 0 3 5		Néant ☐ *				
		Exercice N clos le. 3 1 1 2 2 0 2 2				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
		Net 3				
Capital souscrit non appelé (I) AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB		AC		
		Frais de développement * CX	13 679	CQ	13 679	
		Concessions, brevets et droits similaires AF	482 075	AG	177 555	304 520
		Fonds commercial (1) AH	15 398 133	AI		15 398 133
		Autres immobilisations incorporelles AJ	1 731 980	AK		1 731 980
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN		AO		
		Constructions AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	1 740	AS	493	1 247
		Autres immobilisations corporelles AT	985 707	AU	783 991	201 715
		Immobilisations en cours AV	111 075	AW		111 075
		Avances et acomptes AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT		
		Autres participations CU	4 790 706	CV	640 000	4 150 706
		Créances rattachées à des participations BB		BC		
		Autres titres immobilisés BD		BE		
		Prêts BF		BG		
		Autres immobilisations financières * BH	452 000	BI		452 000
	TOTAL (II) BJ		23 967 094	BK	1 615 718	22 351 377
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements BL	371 657	BM	110 278
En cours de production de biens BN				BO		
En cours de production de services BP				BQ		
Produits intermédiaires et finis BR			42 699	BS		42 699
Marchandises BT			1 831 223	BU	171 904	1 659 319
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes BV	7 893	BW		7 893
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	4 669 962	BY	9 443	4 660 519
		Autres créances (3) BZ	776 095	CA		776 095
		Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC		
DIVERS		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:) CD		CE		
		Disponibilités CF	1 448 733	CG		1 448 733
		Charges constatées d'avance (3) * CH	192 068	CI		192 068
Comptes de régularisation	TOTAL (III) CJ	9 340 329	CK	291 624	9 048 705	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations (V) CM					
	Écarts de conversion actif * (VI) CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	33 307 424	1A	1 907 342	31 400 082	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP		(3) Part à plus d'un an : CR		
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :		

Désignation de l'entreprise		OLAQIN		Néant ☐ *	
			Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .. 10 931 186)		DA	10 931 186	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB	13 355	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	29 420	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG		
	Report à nouveau		DH	558 746	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	1 781 195	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK	74 936	
	TOTAL (I)		DL	13 388 838	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
	TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	347 259	
	Provisions pour charges		DQ	52 911	
	TOTAL (III)		DR	400 170	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT	2 500 000	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	7 180 144	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	140 872	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	1 986 991	
	Dettes fiscales et sociales		DY	2 005 335	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	2 162	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	3 775 779	
TOTAL (IV)		EC	17 591 282		
Ecart de conversion passif *		(V)	ED	19 791	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	31 400 082		
RENNVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC	
		Dont Écart de réévaluation libre		ID	
		Réserve de réévaluation (1976)		IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	9 073 205
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>OLAQIN</u>		Néant ☐ *				
		Exercice N				
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG 500 958			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH 500 958			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(500 958)			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(29 659)			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	17 219 091			
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	15 437 896			
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 781 195			
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont produits de locations immobilières		HY		
		Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	- Crédit - bail mobilier *		HP		
		- Crédit - bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1 11 807		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	facultatives	A6	obligatoires	A9
			dont cotisations facultatives Madelin		A7	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N				
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N				
		Charges antérieures	Produits antérieurs			

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise : OLAQIN										Néant ☐		*		
CADRE A				IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
						1		2		3				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ	13 679	D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	17 086 590	KE		KF	616 750		
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	348	KT		KU	1 392			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	17 421	KW		KX	16 011			
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA				
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	866 094	LC		LD	95 552			
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG				
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ	111 075		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM			
	TOTAL III						LN	883 862	LO		LP	224 030		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T		
		Autres participations						8U	4 790 706	8V		8W	3 905 920	
		Autres titres immobilisés						1P		1R		1S		
Prêts et autres immobilisations financières						1T	452 000	1U		1V				
TOTAL IV						LQ	5 242 706	LR		LS	3 905 920			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	23 226 837	ØH		ØJ	4 746 700			
CADRE B				IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
						1		2		3		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		IN		CØ		DØ	13 679	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		IO		LV	91 151	LW	17 612 188	IX	
CORPORELLES	Terrains						IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencts et am. des constructions			IS		MG		MH		MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT		MJ		MK	1 740	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers			IU		MM	955	MN	32 477	MO			
		Matériel de transport			IV		MP		MQ		MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS	8 416	MT	953 230	MU			
		Emballages récupérables et divers*			IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ		NA	111 075	NB	
	Avances et acomptes						NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III						IY		NG	9 371	NH	1 098 521	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations						IØ		ØX	3 905 920	ØY	4 790 706	ØZ	
	Autres titres immobilisés						I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières						I2		2E		2F	452 000	2G	
	TOTAL IV						I3		NJ	3 905 920	NK	5 242 706	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4		ØK	4 006 442	ØL	23 967 094	ØM		

Exercice N clos le 3 1 1 1 2 2 0 2 2

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables**(art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: OLAQIN

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise OLAQIN										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		CY	13 679	EL		EM		EN	13 679		
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE	59 761	PF	118 100	PG	305	PH	177 555		
TOTAL I		RK	73 439	RM	118 100	RN	305	RO	191 234		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	348	QA	145	QB		QC	493		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	1 912	QE	2 154	QF		QG	4 066		
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	603 400	QM	178 751	QN	2 226	QO	779 925		
Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT			
TOTAL II		QU	605 660	QV	181 050	QW	2 226	QX	784 484		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	679 099	ØP	299 150	ØQ	2 531	ØR	975 718		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV			
Autres immob. incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst.gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations		NL			NM			NO			
TOTAL III											
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *									
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise <u>OLAQIN</u>							Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		1	2		3		4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	49 957	TN		TO	74 936
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z	TS	49 957	TT		TU	74 936
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	162 000	4C		4D	162 000
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	52 911	5D		5E	52 911
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	236 463	5X	52 763	5Y	185 259
	TOTAL II	5Z	TV	451 374	TW	52 763	TX	400 170
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B		6C		6D	
	- corporelles	6E	6F		6G		6H	
	sur - titres mis en équivalence	Ø2	Ø3		Ø4		Ø5	
	- titres de participation	9U	9V	640 000	9W		9X	640 000
	- autres immobilisations financières (1)*	Ø6	Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	282 182	6R	131 870	6S	282 182
	Sur comptes clients	6T	6U	(17)	6V		6W	9 443
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	TY	282 164	TZ	131 870	UA	931 624
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	783 496	UC	184 633	UD	1 406 731
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	282 164	UF	183 074		
		- financières	UG	373	UH	1 559		
		- exceptionnelles	UJ	448 047	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.							10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.								
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

[illegible]

[illegible]

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
Détail du poste "Provisions pour impôts"

Désignation de l'entreprise OLAQIN

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Désignation de l'entreprise : OLAQIN										Néant ☐		*	
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières			UT	452 000	UV		UW	452 000				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	11 331					11 331			
	Autres créances clients			UX	4 658 631		4 658 631						
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée*) UO			ZI									
	Personnel et comptes rattachés			UY	10 937		10 937						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	564 826		564 826						
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	179 354		179 354						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN									
		Divers		VP									
	Groupe et associés (2)			VC	60		60						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	20 919		20 919						
	Charges constatées d'avance			VS	192 068		192 068						
	TOTAUX			VT	6 090 126	VU	5 626 795	VV	463 331				
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD										
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE										
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF										
CADRE B			ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y										
Autres emprunts obligataires (1)			7Z	2 500 000			2 500 000						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG										
	à plus d'1 an à l'origine		VH	7 180 144		1 302 387		5 877 757					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A	140 320			140 320						
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	1 986 991		1 986 991							
Personnel et comptes rattachés			8C	781 210		781 210							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	521 373		521 373							
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E										
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	660 531		660 531							
	Obligations cautionnées		VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	42 221		42 221							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J										
Groupe et associés (2)			VI	552		552							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	2 162		2 162							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*			ZZ										
Produits constatés d'avance			8L	3 775 779		3 775 779							
TOTAUX			VY	17 591 282	VZ	9 073 205		8 518 077					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032								

Désignation de l'entreprise : OLAQIN				Formulaire déposé au titre de l'IR		ET		Néant ☐	*	Exercice N, clos le : 31122022		
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés										WA	1 781 195
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD		Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			WE	11 311	WB	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG	1 295	XE	12 606
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)			XX		XW	
	Amendes et pénalités			WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)*			XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *										XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)										I7	263 738
Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE			WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7	
RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES	Moins-values nettes - imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)										I8	
	à long terme - imposées aux taux de 0 %										ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*					- Plus-values nettes à court terme					WN	
						- Plus-values soumises au régime des fusions					WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)										XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		WQ		
						Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro		M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3		
										TOTAL I	WR	2 057 539
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*										WS		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)										WT		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	- imposées au taux de 15 % (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)										WV	
	- imposées au taux de 0 %										WH	
	- imposées au taux de 19 %										WP	
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures										WW	
	- imputées sur les déficits antérieurs										XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales* Produit net des actions et parts d'intérêts					Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation					2A	XA
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 233 B du CGI)										ZX		
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.										ZY	
	Majoration d'amortissement*										XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (art.44 sexies A)	L5		XF	
					Société investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA			
		ZFU-TE (art.44 octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)	IF		Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)	XC			
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Zone de revitalisation rurale (44 quindecies)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB			
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)										XS	
	Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9		Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	YH				XG	293 397	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		YA		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	YC							
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		YB		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	YD							
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)		YI		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI							
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL										
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2		

III. RÉSULTAT FISCAL			TOTAL II	XH	293 397
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI	1 764 142	XJ	
	déficit (II moins I)				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *				XL	
RÉSULTAT FISCAL	BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN	1 764 142	XO	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Détail du poste "Réintégrations diverses"

N° 2058-A-SD

Désignation de l'entreprise OLAQIN

[illegible]

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Détail du poste "Déductions diverses"

N° 2058-A-SD

Désignation de l'entreprise OLAQIN

[illegible]

Désignation de l'entreprise <u>OLAQIN</u>				Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4Bis - K5)				K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice				ZT	382 735
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *			ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *					
			8X	8Y	
			8Z	9A	
			9B	9C	
Provisions pour dépréciation *					
			9D	9E	
			9F	9G	
			9H	9J	
Charges à payer					
			9K	9L	
			9M	9N	
			9P	9R	
			9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)			YN	YO	
à reporter au tableau 2058-A :			↓ ligne WI	↓ ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le mmontant du transfert).

Désignation de l'entreprise OLAQIN										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	118 155	AFFECTATIONS	- Réserves légales	ZB	23 189				
					- Autres réserves	ZD					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	463 780		Dividendes	ZE					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	ØF	581 936		Report à nouveau	ZG	558 746				
					(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	581 936			
RENSEIGNEMENTS DIVERS								Exercice N :			
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7		YQ				
	— Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	— Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance						YT	3 199 693			
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8		XQ	556 019			
	— Personnel extérieur à l'entreprise						YU	4 981			
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	171 130			
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV	47 828			
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		ST	1 064 641			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	5 044 291			
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						YW	89 771			
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS		9Z	75 806			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	165 577			
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée						YY	3 254 082			
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	1 499 386			
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de l'année N)*						ØB	3 308 808			
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*						ØS				
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%			
	— Numéro de centre de gestion agréé*		XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 sinon 0	ZR			
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA	1 764 142	Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL			
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD	883 960	Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO			
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	1	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ	85272275000035			

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : <u>OLAQIN</u>							Néant ☒	*
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE								
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle		
I - Immobilisations *	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *					
Prix de vente		Montant global de la plus value ou de la moins-value q	Court terme r	Long terme S			Plus-values taxables à 19% (1) (1)	
				19%	15 % ou 12,8 %	0 %		
I - Immobilisations *	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) (9)							
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) (10)							
CADRE C : autres plus-values taxable à 19% (11)								
			(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)	

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Détail du poste "II-Autres éléments - Divers"

N° 2059-A-SD

Désignation de l'entreprise OLAQIN

[illegible]

Désignation de l'entreprise : <u>OLAQIN</u>	Formulaire déposé au titre de l'IR	EU	Néant ☒ *
---	------------------------------------	----	---

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI)	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

Désignation de l'entreprise : OLAQIN

Néant ☒ *

Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8 % .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) .	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) .	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. o = k + l - m - n
		À 19 % ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou à 19 %		
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

N° 2059-D-SD2023

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>OLAQIN</u>				Néant ☒ *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice		
		donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt			

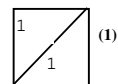
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n ° 2032.

Désignation de l'entreprise : OLAQIN				Néant ☐ *		
Exercice ouvert le : 01012022		et clos le : 31122022		Durée en nombre de mois 1 2		
DECLARATION DES EFFECTIFS						
Effectif moyen du personnel : *				YP	52	
dont apprentis				YF	8	
dont handicapés				YG	3	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE						
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE						
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	16 554 183	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés				OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT		
TOTAL 1				OX	16 554 183	
II - Autre produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée						
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	19 892	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE	391 641	
Subventions d'exploitation reçues				OF	51 333	
Variation positive des stocks				OD	609 171	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT		
TOTAL 2				OM	1 072 038	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)						
Achats				ON	5 087 573	
Variation négative des stocks				OQ	530 949	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	3 065 852	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	94 278	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY		
TOTAL 3				OJ	8 778 652	
IV - Valeur ajoutée produite						
Calcul de la Valeur Ajoutée				TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	8 847 568
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises						
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)				SA	8 847 568	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE						
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre						
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD						
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case				EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)				GX		
Effectifs au sens de la CVAE *				EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique				HX		
Période de référence		GY	du	GZ	au	
Date de cessation				HR		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 2

N° SIRET 8 5 2 7 2 2 7 5 0 0 0 0 3 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE OLAQIN

ADRESSE (voie) 28 QUAI GALLIENI

CODE POSTAL 92150

VILLE SURESNES

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	7927108
---	----	---	--	----	---------

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	11	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	3001728
---	----	----	--	----	---------

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique STE Dénomination CABESTAN CAPITAL 2

N° SIREN (si société établie en France) 4 4 4 0 7 1 9 8 9 % de détention 72,52 Nb de parts ou actions 7927108

Adresse : N° 2 Voie Pl. Rio de Janeiro

Code Postal 75008 Commune PARIS Pays FR

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique MAITRE Prénom(s) LAURENT

Nom marital % de détention 19,96 Nb de parts ou actions 2181672

Naissance : Date 28091972 N° Département 13 Commune MARSEILLE 01 Pays FR

Adresse : N° 3 Voie RUE JULES EDOUARD VASEMBERT

Code Postal 92130 Commune ISSY LES MOULINEAUX Pays FR

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

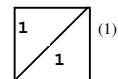
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2059-G-SD 2023

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10% du capital)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 2

N° SIRET 8 5 2 7 2 2 7 5 0 0 0 0 3 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE OLAQIN

ADRESSE (voie) 28 QUAI GALLIENI

CODE POSTAL 92150

VILLE SURESNES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

2

Forme juridique SAS Dénomination JADE I

N° SIREN (si société établie en France) 5 0 4 7 4 6 5 1 2 % de détention 100

Adresse : N° 28 Voie QUAI GALLIENI

Code Postal 92150 Commune SURESNES Pays FR

Forme juridique SAS Dénomination AFFID SYSTEMS

N° SIREN (si société établie en France) 3 8 0 4 2 3 7 2 3 % de détention 100

Adresse : N° 28 Voie QUAI GALLIENI

Code Postal 92150 Commune SURESNES Pays FR

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

2023

Exercice ouvert le	01012022	et clos le	31122022	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
OLAQIN 28 QUAI GALLIENI 92150 SURESNES France		28 QUAI GALLIENI 92150 SURESNES	
SIRET 85272275000035			
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante 01012022

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET :

B ACTIVITE

Activités exercées PROGRAMMATION INFORMATIQUE Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	726 200	Déficit	
	Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%	1 037 942
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
			PV exonérées (art. 238 quindecies)	

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies ☐ Jeunes entreprises innovantes ☐ Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur ☐

Entreprise nouvelle, art. 44 septies ☐ Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies ☐ Autres dispositifs ☐ Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies ☐

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies ☐ Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies ☐

Société d'investissement immobilier cotée ☐ Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre ☐

2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre : ☐

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

H	COMPTABILITÉ INFORMATISÉE
---	---------------------------

ECF ☒ Nom et adresse du prestataire

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé
---	-----	--

Si oui, indication du logiciel utilisé
--

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
--	-----------------------------

Nom et adresse du conseil :

<i>Tél :</i>	<i>Tél :</i>

Tél :

Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
---	-------------------------

Identité du déclarant :

CGA	☐	Viseur conventionné	☐	N° d'agrément CGA	Date : 30052023	Lieu :
-----	--------------------------	---------------------	--------------------------	-------------------	-----------------	--------

Date : 30052023 Lieu :

Lieu :

Qualité : PRESIDENT

PRESIDENT

Nom du signataire : M MAITRE LAURENT

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD
(2023)

Si déposé néant, cochez la case : ☐

I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES										
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a				payées par un établissement chargé du service des titres		b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c					
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d					
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e					
					f					
					g					
					h					
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i					
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j					
Montant des revenus répartis (5)					Total (a à h)					
J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants. 1		Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Montant des sommes versées :						
				à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits 4		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
				Indemnités forfaitaires 5	Remboursements 6	Indemnités forfaitaires 7	Remboursements 8			
K DIVERS										
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)										
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION										
REMUNERATIONS		Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)								
		Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)								
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES		à 0 %		à 15 %		à 19 %				
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice										
MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice										
MVLT réalisée au cours de l'exercice										
MVLT restant à reporter										
M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)										
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice										
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice										

**DÉCLARATION COMPLÉMENTAIRE DES
SOCIÉTÉS DE MOYENS QUI ONT OPTÉ POUR L'IMPOSITION
D'APRÈS LEUR BÉNÉFICE RÉEL ET GROUPEMENTS ASSIMILÉS**

*Sociétés et groupements ayant pour objet de permettre à leurs membres
l'utilisation commune de moyens nécessaires à l'exercice de leur profession.*

EXERCICE OUVERT LE

01012022

ET CLOS LE

31122022

DÉSIGNATION DE LA SOCIÉTÉ (dénomination et forme)

ATTENTION : toutes les entreprises ont désormais l'obligation de déposer leur déclaration de résultats et les annexes par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

Adresse de la direction

Société anonyme par actions simplifiée OLAQIN
28 QUAI GALLIENI

92150 SURESNES

Ancienne adresse en cas de changement

La présente déclaration complémentaire, souscrite en un seul exemplaire, doit être jointe à la déclaration de résultat des sociétés et groupements soumis aux dispositions de l'article 261 B du code général des impôts qui exonère de la T.V.A., sous certaines conditions, les remboursements exacts de frais effectués par les membres de ces sociétés en contrepartie de services qui leur sont rendus et qui concourent directement et exclusivement à la réalisation de leurs opérations professionnelles exonérées de T.V.A. ou placées hors du champ d'application de cette taxe.

Elle ne dispense pas les personnes morales effectuant des opérations taxables de souscrire au service des impôts des entreprises les déclarations de chiffre d'affaires habituelles.

Les dépenses à répartir sont les dépenses communes effectuées par la société en vue de mettre à la disposition de ses membres les moyens nécessaires à l'exercice de leur profession. Elles ne comprennent pas les dépenses particulières des associés telles que les cotisations personnelles, les frais de déplacements... Il convient d'isoler et de distinguer (en les soulignant d'un trait) les dépenses communes dont le remboursement est exonéré de T.V.A., à savoir : les dépenses correspondant uniquement à des prestations de services qui concourent directement et exclusivement à la réalisation d'opérations professionnelles exonérées de T.V.A. ou placées hors du champ d'application de cette taxe.

La répartition des dépenses communes entre les associés doit se faire en imputant à chacun le coût exact des achats, fournitures ou services le concernant et en répartissant de la même manière les amortissements régulièrement comptabilisés.

Des précisions concernant les différentes colonnes sont données ci-après :

- colonne 1 : nombre de parts détenues par associé dans la société.
- colonne 3 : fournitures et produits achetés pour le compte des associés, dépenses de chauffage, eau, gaz, électricité, fournitures de bureau, ainsi que les dépenses d'acquisition de petits matériels et outillages et matériels et mobiliers de bureau et logiciel d'une valeur unitaire inférieure à 500 euros hors taxes.
- colonne 8 : primes d'assurances, frais de documentation, frais de personnel intérimaire, honoraires et commissions, frais postaux et frais de télécommunications, services bancaires et autres charges externes,
- colonne 9 : impôts professionnels établis au nom de la société (taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe sur les salaires, droits d'enregistrement et de timbre),
- colonne 10 : rémunérations du personnel, y compris les charges sociales salariales,
- colonne 13 : intérêts de prêts contractés pour les besoins de l'entreprise,
- colonne 15 : le total global de cette colonne doit correspondre au total des dépenses réparties entre les associés et remboursées par eux, que ce remboursement soit réalisé par versement direct ou inscription à un compte courant.

Arrondis fiscaux : Ne pas porter de centimes, l'arrondissement s'effectue à l'unité la plus proche, les fractions d'euro inférieures à 0,50 sont négligées, celles supérieures ou égales à 0,50 sont comptées pour 1.

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.

A , le 30052023

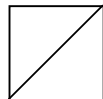
Signature,

Nom et qualité du signataire

Les montants sont arrondis à l'euro le plus proche, explications au recto.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ASSOCIÉS			ÉTAT DÉTAILLÉ DES DÉPENSES RÉPARTIES ENTRE LES ASSOCIÉS												
Dépenses communes dont le remboursement est exonéré de TVA	Nombre de parts	NOM, PRÉNOMS PROFESSION LIEU PRINCIPAL D'EXERCICE DE LA PROFESSION	Achats	CHARGES EXTERNES					Impôts taxes et versements assimilés	CHARGES DE PERSONNEL			Charges financières	Amortissements	Total par associé
				Locations mobilières ou immobilières	Charges locatives et de copropriété	Entretien et réparations	Transports de biens	Autres charges externes		Rémunérations		Charges de Sécurité Sociale et de Prévoyance			
										Salaires et appointements	Congés payés				
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
		REPORTS ÉVENTUELS.....													
		← TOTAL PAR COLONNE →													

Si le nombre de cadres est insuffisant joindre un état de même modèle et reporter les totaux dans le dernier des cadres ci-dessus.



N° de dépôt

OBLIGATION DÉCLARATIVE INCOMBANT A CERTAINS CONTRIBUABLES (2)
RELEVANT DE LA DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES
COMPOSITION DU CAPITAL

Néant

*

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ DÉCLARANTE (2)

EXERCICE CLOS LE 31122022 N° SIRET 85272275000035
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE OLAQIN
ADRESSE (voie) 28 QUAI GALLIENI
CODE POSTAL 92150 VILLE SURESNES

IDENTIFICATION DES SOCIÉTÉS DÉTENANT INDIRECTEMENT PLUS DE 50 % DE LA SOCIÉTÉ DÉCLARANTE (2)

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

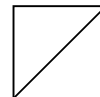
Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Il s'agit des personnes physiques ou personnes morales ou groupements de droit ou de fait dont le chiffre d'affaires hors taxe ou le total de l'actif brut figurant au bilan est supérieur ou égal à 400 millions d'euros ;



N° de dépôt

**OBLIGATION DÉCLARATIVE INCOMBANT A CERTAINS CONTRIBUABLES (2)
RELEVANT DE LA DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES
FILIALES ET PARTICIPATIONS**

Néant

☐ *

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ DÉCLARANTE (2)

EXERCICE CLOS LE N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

IDENTIFICATION DES SOCIÉTÉS DÉTENUES INDIRECTEMENT A PLUS DE 50 % PAR LA SOCIÉTÉ DÉCLARANTE (2)

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Il s'agit des personnes physiques ou personnes morales ou groupements de droit ou de fait dont le chiffre d'affaires hors taxe ou le total de l'actif brut figurant au bilan est supérieur ou égal à 400 millions d'euros ;

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

CA17PROREC[illegible]

DETAIL DES CHARGES A PAYER

CA18CHAPAY

[illegible]

DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

CA20CHAAVA

[illegible]

DETAIL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

CA21PROAVA[illegible]

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT NET DE CESSION, DE CONCESSION OU DE SOUS-CONCESSION DE BREVETS ET ACTIFS INCORPORELS ASSIMILÉS IMPOSABLE A TAUX REDUIT

2468-SD

(À souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)

1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10%

1	2	3	4	5	6	7	
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit	
						imputé sur le déficit de l'exercice 7a	imposé à 10% 7b
CONCESSION D'ACTI	Solution de facturatio	01012021	95 343				
CONCESSION D'ACTI	Logiciel embarqué Term	01012021	608 292				
CONCESSION D'ACTI	stellair	01012022		110 986			110 986
CONCESSION D'ACTI	EI'96	01012022		926 956			926 956
Total							1 037 942

2. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement

Date de l'agrément	Résultat net imposable à taux réduit sous agrément
Total	

CRÉDITS D'IMPÔT POUR DÉPENSES DE RECHERCHE

N° 2069-A-SD

CRÉDIT D'IMPÔT RECHERCHE (ARTICLE 244 QUATER B DU CGI)
ET CRÉDIT D'IMPÔT EN FAVEUR DE LA RECHERCHE COLLABORATIVE
(ARTICLE 244 QUATER B BIS DU CGI)

Exercice ouvert le	01/01/2022	Clos le	31/12/2022
--------------------	------------	---------	------------

Désignation, adresse et n° SIREN de la société membre de groupe		Société anonyme par actions simplifiée OLAQIN 28 QUAI GALLIENI 92150 SURESNES FR 852722750		Code NACE	6201Z			
				Activités				
Ancienne adresse en cas de changement								
- Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés (article 223A du CGI)*				CX	X			
N° SIREN de la société tête de groupe					852722750			
Nombre de sociétés du groupe (y compris la société mère) pour lesquelles une déclaration 2069-A-SD est ou sera déposée.					3			
Montant des crédits d'impôt du groupe (à compléter exclusivement dans le cadre du dépôt de la déclaration de la société mère, renseignement non demandé à une société fille)				DX	20 664			
Dont crédit d'impôt recherche (CIR)				DX1	20 664			
Dont crédit d'impôt en faveur de la recherche collaborative (CRC)				DX2				
Entreprises ayant engagé pour la 1ère fois des dépenses de recherche au titre de l'année N*				AZ				
- Entreprises nouvelles créées au cours de l'année N	BZ	Préciser la date de début d'activité (cf. notice)						
- PME au sens communautaire *	KZ	Préciser si entreprise autonome, partenaire et/ou liée (cf. notice)						
- Chiffre d'affaires HT	DZ	16 554 183						
- Nombre de salariés	CZ	51	- Nombre de chercheurs et techniciens	EZ	10	- Nombre de «jeunes docteurs» (si dépenses déclarées ligne I-5)	FZ	
- Sociétés de personnes n'ayant pas opté pour l'IS*	IZ	- Société bénéficiant du régime des JEI (article 44 sexies A du CGI)*				GZ		

* Cocher la case correspondante

CRÉDIT D'IMPÔT POUR DÉPENSES DE RECHERCHE PRÉVU À L'ARTICLE 244 QUATER B DU CGI

I- DÉPENSES DE RECHERCHE OUVRANT DROIT À CRÉDIT D'IMPÔT (CIR-RECHERCHE)	ANNÉE CIVILE N	
A. DÉPENSES RELATIVES À DES OPÉRATIONS DE RECHERCHE RÉALISÉES EN PROPRE PAR L'ENTREPRISE		
Dotations aux amortissements des immobilisations affectées à la recherche	1	1 795
Dotations aux amortissements pour les immobilisations sinistrées	2	
Dépenses de personnel relatives aux chercheurs et techniciens de recherche (sauf dépenses lignes 4 et 5)	3	48 167
Rémunérations et justes prix au profit des salariés auteurs d'une invention résultant d'opérations de recherche	4	
Dépenses de personnel relatives aux jeunes docteurs (à indiquer pour le double de leur montant pour les vingt quatre premiers mois suivant leur premier recrutement)	5	
Autres dépenses de fonctionnement (hors frais de collection) : (ligne 1 * 75%) + [(ligne 3 + ligne 4) * 43 %]) + ligne 5	6	22 058
Montant total des dépenses de fonctionnement (ligne 1 + ligne 2 + ligne 3 + ligne 4 + ligne 5 + ligne 6)	7	72 020

Frais de prise et maintenance de brevets et de certificats d'obtention végétale (COV)	8	
Dépenses de défense de brevets et de certificats d'obtention végétale (COV)	9	
Dotations aux amortissements de brevets acquis en vue de la recherche et du développement expérimental et de certificats d'obtention végétale (COV)	10	
Dépenses liées à la normalisation(à indiquer pour la moitié de leur montant cf. notice)	11	
Primes et cotisations ou part des primes et cotisations afférentes à des contrats d'assurance de protection juridique prévoyant la prise en charge des dépenses exposées dans le cadre de litiges portant sur un brevet ou un certificat d'obtention végétale (COV) dont l'entreprise est titulaire dans la limite de 60 000 €	12	
Dépenses de veille technologique dans la limite de 60 000 €	13	
Montant total des dépenses de recherche réalisées par l'entreprise (ligne 7 + ligne 8 + ligne 9 + ligne 10 + ligne 11 + ligne 12 + ligne 13)	14	72 020

B. DÉPENSES RELATIVES À DES OPÉRATIONS DE RECHERCHE EXTERNALISÉES AUPRÈS DE CERTAINS ORGANISMES

(joindre la liste des organismes à partir du formulaire n° 2069- A - 2- SD)

ANNÉE CIVILE N

Dépenses afférentes aux opérations confiées à des organismes de recherche ou experts scientifiques ou techniques agréés

avec un lien de dépendance :

en France :

à l'étranger :

15a

15b

Dépenses afférentes aux opérations confiées à des organismes de recherche ou experts scientifiques ou techniques agréés

sans lien de dépendance :

en France :

à l'étranger :

16a

16b

Montant total des dépenses de recherche externalisée auprès d'organismes de recherche ou experts scientifiques ou techniques agréés

(ligne 15a + ligne 15b + ligne 16a + ligne 16b)

17

Plafonnement des dépenses de recherche externalisée auprès d'organismes de recherche ou experts scientifiques ou techniques agréés

Si ligne 17 inférieure à (ligne 14 * 3), reporter le montant indiqué ligne 17

Si ligne 17 supérieure à (ligne 14 * 3), reporter le résultat du calcul précité

18

Plafonnement spécifique des dépenses de recherche externalisée auprès d'organismes avec un lien de dépendance

Si (ligne 15a + ligne 15b) (dans la limite du montant figurant ligne 18) n'excède pas 2 000 000 €, reporter ce montant ligne 19

Si (ligne 15a + ligne 15b) (dans la limite du montant figurant ligne 18) excède 2 000 000 €, reporter 2 000 000 € ligne 19

19

Plafonnement spécifique des dépenses de recherche externalisée auprès d'organismes sans lien de dépendance

Si (ligne 16a + ligne 16b) [dans la limite du montant suivant : (ligne 18 - ligne 19)] n'excède pas 10 000 000 €, reporter ce montant ligne 20

Si (ligne 16a + ligne 16b) [dans la limite du montant suivant : (ligne 18 - ligne 19)] excède 10 000 000 €, reporter 10 000 000 € ligne 20

20

Montant total des dépenses de recherche externalisées après plafonnements

(ligne 19 + ligne 20 dans la limite de 10 000 000 €)

21

C. MONTANT TOTAL DES DÉPENSES DE RECHERCHE

ANNÉE CIVILE N

Montant des dépenses de recherche ouvrant droit au crédit d'impôt (CIR-Recherche)

(ligne 14 + ligne 21)

22

72 020

Montant des subventions publiques remboursables ou non

23a

Pour les prestataires, le montant des dépenses exposées pour la réalisation des opérations de recherche pour le compte de tiers

23b

Dépenses exposées auprès de tiers au titre de prestations de conseil pour l'octroi du bénéfice du crédit d'impôt

24

Montant des remboursements de subventions publiques

25

Montant net total des dépenses de recherche

(ligne 22 - ligne 23a - ligne 23b - ligne 24 + ligne 25)

26a

72 020

Dont montant net des dépenses de recherche exposées dans des exploitations situées dans un DOM

26b

II- DÉPENSES DE COLLECTION OUVRANT DROIT À CRÉDIT D'IMPÔT (CIR-COLLECTION)		ANNÉE CIVILE N
Frais de collection	27	
Frais de défense des dessins et modèles dans la limite de 60 000 €	28	
Total des dépenses de collection (ligne 27 + ligne 28)	29	
Montant des subventions publiques remboursable ou non	30	
Dépenses exposées auprès de tiers au titre de prestations de conseil pour l'octroi du bénéfice du crédit d'impôt	31	
Montant des remboursements de subventions publiques	32	
Montant net total des dépenses de collection (ligne 29 - ligne 30 - ligne 31 + ligne 32)	33a	
Dont montant net des dépenses de collection exposées dans des exploitations situées dans un DOM	33b	

MONTANT NET TOTAL DES DÉPENSES DE RECHERCHE ET DE COLLECTION (ligne 26a + ligne 33a)	34a	72 020
Dont montant net des dépenses de recherche et de collection exposées dans des exploitations situées dans un DOM (ligne 26b + ligne 33b)	34b	

III-CALCUL DU CRÉDIT D'IMPÔT AU TITRE DES DEPENSES DE RECHERCHE ET DE COLLECTION

A. LORSQUE LA SOMME DES DÉPENSES PORTÉES LIGNES 34a et 87 N'EXCÈDE PAS 100 000 000 €

DÉTERMINATION DU CRÉDIT D'IMPÔT AU TITRE DES DÉPENSES DE RECHERCHE (CIR-RECHERCHE)		
Montant net total des dépenses de recherche (reporter le montant indiqué ligne 26a)	35a	72 020
Dont montant net total des dépenses de recherche exposées dans des exploitations situées dans un DOM (reporter le montant indiqué ligne 26b)	35b	
Montant du crédit d'impôt [(ligne 35a - ligne 35b) × 30 %] + (ligne 35b x 50 %)	36	21 606
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 92a)	37	
Montant du crédit d'impôt pour les dépenses de recherche (ligne 36 + ligne 37)	38a	21 606
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de recherche exposées dans des exploitations situées dans un DOM	38b	

DÉTERMINATION DU CRÉDIT D'IMPÔT AU TITRE DES DÉPENSES DE COLLECTION (CIR-COLLECTION)		
Montant net total des dépenses de collection (report de la ligne 33a)	39a	
Dont montant net total des dépenses de collection exposées dans des exploitations situées dans un DOM (report de la ligne 33b)	39b	
Montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection avant plafonnement de minimis [(ligne 39a - ligne 39b)× 30 %] + (ligne 39b x 50 %)	40	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupement assimilés (reporter le montant indiqué ligne 92b)	41	
Montant total du crédit d'impôt pour dépenses de collection avant plafonnement des minimis (ligne 40 + ligne 41)	42a	
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection exposées dans les exploitations situées dans un DOM avant plafonnement des minimis	42b	
Montant des aides de minimis accordées à l'entreprise dans les conditions du règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission, du 18 décembre 2013, relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis	43	
Montant cumulé du crédit d'impôt et des aides de minimis (ligne 42a + ligne 43)	44	
Montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection après plafonnement de minimis : Si le montant ligne 43 est égal à 200 000 €, reporter zéro ligne 45a Si le montant ligne 44 est inférieur à 200 000 €, reporter le montant déterminé ligne 42a à la ligne 45a Si le montant ligne 44 est supérieur à 200 000 €, reporter (200 000 € - ligne 43) à la ligne 45a	45a	
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection exposées dans des exploitations situées dans un DOM après plafonnement	45b	

Montant total du crédit d'impôt au titre des dépenses de recherche et de collection <i>(ligne 38a + ligne 45a)</i>	46a	21 606
Dont montant total du crédit d'impôt pour dépenses de recherche et de collection exposées dans des exploitations situées dans un DOM <i>(ligne 38b + ligne 45b)</i>	46b	

B. LORSQUE LA SOMMES DES DÉPENSES PORTÉES LIGNES 34a et 87 EST SUPÉRIEURE À 100 000 000 €		
DÉTERMINATION DU CRÉDIT D'IMPÔT POUR LES DÉPENSES DE RECHERCHE		
Montant net total des dépenses de recherche limité à (100 000 000 € - dépenses de recherche collaborative) <i>(reporter le montant indiqué ligne 26a dans la limite de (100 000 000 € - ligne 87))</i>	47a	72 020
Dont montant net total des dépenses de recherche exposées dans des exploitations situées dans un DOM <i>(reporter le montant indiqué ligne 26b dans la limite de (100 000 000 € - ligne 87))</i>	47b	
Montant du crédit d'impôt pour dépenses de recherche <i>[(ligne 47a - ligne 47b) x 30 %] + (ligne 47b x 50%)</i>	48	21 606
Indiquer la part des dépenses de recherche supérieure à (100 000 000 € - dépenses de recherche collaborative) <i>[ligne 26a - (100 000 000 € - ligne 87)]</i>	49	
Puis déterminer le montant du crédit d'impôt relatif à la fraction supérieure à (100 000 000 € - dépenses de recherche collaborative) <i>(ligne 49 * 5 %)</i>	50	
Montant total du crédit d'impôt <i>(ligne 48 + ligne 50)</i>	51	21 606
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés <i>(reporter le montant indiqué ligne 92a)</i>	52	
Montant du crédit d'impôt pour dépenses de recherche <i>(ligne 51 + ligne 52)</i>	53a	21 606
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de recherche exposées dans des exploitations situées dans un DOM	53b	

DÉTERMINATION DU CRÉDIT D'IMPÔT POUR LES DÉPENSES DE COLLECTION		
Montant net total des dépenses de collection <i>(reporter le montant indiqué ligne 33a)</i>	54a	
Dont montant net total des dépenses de collection exposées dans des exploitations situées dans un DOM <i>(reporter le montant indiqué ligne 33b)</i>	54b	
Plafond disponible <i>(100 000 000 € - ligne 87 - ligne 47a)</i>	55	99 927 980
Crédit d'impôt pour dépenses de collection exposées par l'entreprise <i>[(ligne 54a dans la limite de la ligne 55 - ligne 54b dans la limite de la ligne 55) * 30 %] + ligne 54b dans la limite de la ligne 55 * 50 %)</i>	56	
Lorsque la part des dépenses de collection excède le plafond disponible <i>[(ligne 54a - ligne 55) > 0], le crédit d'impôt est calculé au taux de 5 % [(ligne 54a - ligne 55) * 5 %]</i>	57	
Crédit d'impôt pour dépenses de collection avant plafonnement de minimis <i>(ligne 56 + ligne 57)</i>	58	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés <i>(reporter le montant indiqué ligne 92b)</i>	59	
Montant du crédit d'impôt avant plafonnement de minimis <i>(ligne 58 + ligne 59)</i>	60	
Montant des aides de minimis accordées à l'entreprise dans les conditions du règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission, du 18 décembre 2013, relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis	61	
Montant cumulé du crédit d'impôt et des aides de minimis <i>(ligne 60 + ligne 61)</i>	62	
Montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection après plafonnement de minimis <i>Si le montant ligne 61 est égal à 200 000 €, reporter zéro ligne 63a</i> <i>Si le montant ligne 62 est inférieur à 200 000 €, reporter le montant déterminé ligne 60 à la ligne 63a</i> <i>Si le montant ligne 62 est supérieur à 200 000 €, reporter (200 000 € - ligne 61) à la ligne 63a</i>	63a	
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection exposées dans ses exploitations situées dans un DOM	63b	

Montant total du crédit d'impôt au titre des dépenses de recherche et de collection <i>(ligne 53a + ligne 63a)</i>	64a	21 606
Dont montant du crédit d'impôt au titre des dépenses de recherche et de collection exposées dans des exploitations situées dans un DOM <i>(ligne 53b + ligne 63b)</i>	64b	

IV - DÉPENSES D'INNOVATION OUVRANT DROIT AU CRÉDIT D'IMPÔT (CIR-INNOVATION)

DÉTERMINATION DU CRÉDIT D'IMPÔT AU TITRE DES DÉPENSES D'INNOVATION	ANNÉE CIVILE N	
Dotations aux amortissements des immobilisations affectées aux opérations de conception de prototypes ou installations pilotes de nouveaux produits	65	
Dépenses de personnel affecté à la réalisation d'opérations de conception de prototypes ou installations pilotes de nouveaux produits	66	
Autres dépenses de fonctionnement <i>[(ligne 65 * 75%) + (ligne 66 * 43%)]</i>	67	
Dotations aux amortissements, frais de prise et maintenance de brevets et de certificats d'obtention végétale (COV), frais de dépôt de dessins et modèles	68	
Frais de défense des brevets , certificats d'obtention végétale (COV), dessins et modèles	69	
Opérations confiées à des entreprises ou bureaux d'études et d'ingénierie agréés	70	
Montant total des dépenses d'innovation <i>(ligne 65 + ligne 66 + ligne 67 + ligne 68 + ligne 69 + ligne 70)</i>	71	
Montant total des dépenses d'innovation après plafonnement <i>(ligne 71 dans la limite de 400 000 €)</i>	72	
Montant des subventions publiques remboursables ou non	73	
Pour les prestataires, montant des sommes encaissées au titre des travaux d'innovation qui leur ont été confiés	74	
Montant des dépenses exposées auprès de tiers au titre de prestations de conseil pour l'octroi du bénéfice du crédit d'impôt	75	
Montant des remboursements de subventions publiques	76	
Montant net des dépenses d'innovation <i>(ligne 72 - ligne 73 - ligne 74 - ligne 75 + ligne 76)</i>	77a	
Dont montant net des dépenses d'innovation exposées dans des exploitations situées dans un DOM	77b	
Dont montant net des dépenses d'innovation exposées par les micro et petites entreprises dans des exploitations situées sur le territoire de la collectivité de Corse	77c	
Dont montant net des dépenses d'innovation exposées par les moyennes entreprises dans des exploitations situées sur le territoire de la collectivité de Corse	77d	
Montant du crédit d'impôt au titre des dépenses d'innovation <i>[(ligne 77a - ligne 77b - ligne 77c - ligne 77d)) x 20 %] + (ligne 77b x 40 %) + (ligne 77c x 40 %) + (ligne 77d x 35 %)</i>	78	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés <i>(reporter le montant indiqué ligne 92c)</i>	79	
Montant du crédit d'impôt au titre des dépenses d'innovation <i>(ligne 78 + ligne 79)</i>	80a	
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses d'innovation exposées dans des exploitations situées dans un DOM	80b	
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses d'innovation exposées dans des exploitations situées sur le territoire de la collectivité de Corse	80c	

Montant total du crédit d'impôt au titre des dépenses de recherche, de collection et d'innovation <i>(ligne 46a ou 64a + ligne 80a)</i>	81a	43 212
Dont montant du crédit d'impôt au titre des dépenses de recherche, de collection et d'innovation exposées dans des exploitations situées dans un DOM <i>(ligne 46b ou 64b + ligne 80b)</i>	81b	

CRÉDIT D'IMPÔT EN FAVEUR DE LA RECHERCHE COLLABORATIVE PRÉVU À L'ARTICLE 244 QUATER B BIS DU CGI

V- DÉPENSES DE RECHERCHE COLLABORATIVE OUVRANT DROIT AU CRÉDIT D'IMPÔT (CRC)	ANNÉE CIVILE N	
Dépenses facturées par des organismes de recherche et de diffusion des connaissances agréés dans le cadre d'un contrat de collaboration de recherche effective <i>(joindre la liste des organismes à partir du formulaire n° 2069-A-3-SD))</i>	82	
Dont dépenses éligibles afférentes aux opérations réalisées directement par des organismes de recherche et de diffusion des connaissances agréés (de premier ou second rang) en France : à l'étranger :	83a	
	83b	
Montant total des dépenses de recherche collaborative éligibles après plafonnement <i>Si (ligne 83a + ligne 83b) n'excède pas 6 000 000 €, reporter ce montant ligne 84</i> <i>Si (ligne 83a + ligne 83b) excède 6 000 000 €, reporter 6 000 000 € ligne 84</i>	84	
Montant des aides publiques remboursables ou non	85	
Montant des remboursements des aides publiques	86	

Montant net des dépenses de recherche collaborative (ligne 84 - ligne 85 + ligne 86)	87	
Dont montant net des dépenses de recherche collaborative exposées par les PME	88	
Montant du crédit d'impôt au titre des dépenses de recherche collaborative [(ligne 87 - ligne 88) * 40 %] + (ligne 88 * 50 %)	89	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 92d)	90	
Montant total du crédit d'impôt au titre des dépenses de recherche collaborative (ligne 89 + ligne 90)	91	

VI - CADRE À SERVIR PAR LES ENTREPRISES DÉCLARANTES QUI DÉTIENNENT DES PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS

Nom et adresse des sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN (pour les entreprises)	% de droits détenus dans la société	Quote-part du crédit d'impôt					
		CIR			CRC		
		Pour dépenses de recherche	Pour dépenses de collection	Pour dépenses d'innovation	Pour dépenses de recherche collaborative		
	TOTAL	92a	92b	92c	92d		

VII - CADRE À SERVIR POUR LA RÉPARTITION DES CRÉDITS D'IMPÔT ENTRE LES ASSOCIÉS MEMBRES DE SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS

Nom et adresse des associés membres de société de personnes et n° SIREN (pour les entreprises)	% de droits détenus dans la société	Quote-part du crédit d'impôt					
		CIR			CRC		
		Pour dépenses de recherche	Pour dépenses de collection	Pour dépenses d'innovation	Pour dépenses de recherche collaborative		
	TOTAL	93a	93b	93c	93d		

VIII-UTILISATION DE LA CRÉANCE

VIII-1. Entreprises à l'impôt sur les sociétés : reporter le montant des crédits d'impôt déterminés lignes 81a et 91 sur le relevé de solde n° 2572-SD et les montants déterminés lignes 81a et 81b et 91 sur la déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI-SD.

VIII-2. Entreprises à l'impôt sur le revenu : reporter le montant des crédits d'impôt déterminés lignes 81a et 91 sur la déclaration de revenus n° 2042-C-PRO et les montants déterminés lignes 81a et 81b et 91 sur la déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI-SD.

VIII-3. Mobilisation de créance auprès d'un établissement de crédit :

Montant des créances de CIR dont la mobilisation est demandée	94	
Montant des créances de CRC dont la mobilisation est demandée	95	

Les demandes de remboursement immédiat ou à l'issue de la période d'imputation du crédit d'impôt non imputé sur l'impôt sur les sociétés sont formulées sur l'imprimé n° 2573-SD par voie dématérialisée ou sur l'imprimé n° 2573-SD disponible sur le portail fiscal www.impots.gouv.fr.

IX - SIGNATURE

A	Le	30052023
Nom, Qualité	M	MAITRE
	LAURENT	PRESIDENT

III – CADRE A SERVIR POUR LA REPARTITION DU CREDIT D'IMPOT ENTRE LES ASSOCIES MEMBRES DE SOCIETES DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILES NON SOUMIS A L'IMPOT SUR LES SOCIETES				
Nom et adresse des associés membres de sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN (pour les entreprises)	Montant total du crédit d'impôt 1	Montant de la créance «en germe» cédée (préfinancement) 2	% de droits détenus dans la société 3	Quote-part du crédit d'impôt (1-2)*3
TOTAL				

IV – UTILISATION DE LA CREANCE

IV-1. Détermination du montant du crédit d'impôt disponible pour l'entreprise (sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés et entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu) :

Cas général		
Montant du crédit d'impôt (hors quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés)(report de la ligne 2 ou 4)	8	
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement (2)	9	
Montant du crédit d'impôt disponible Reporter en ligne 10 : - le résultat du calcul (ligne 8 - ligne 9) s'il est positif ; - zéro si le résultat du calcul (ligne 8 - ligne 9) est négatif ou égal à zéro.	10	
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (ligne 7 du cadre II + ligne 10)	11	

Cas particulier des sociétés relevant du régime de groupe (à compléter exclusivement par la société mère)		
Montant total du crédit d'impôt du groupe (totalisation de l'ensemble des montants de CICE des sociétés du groupe)	12	
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement (2)	13	
Montant du crédit d'impôt disponible Reporter en ligne 14 : - le résultat du calcul (ligne 12 - ligne 13) s'il est positif ; - zéro si le résultat du calcul (ligne 12 - ligne 13) est négatif ou égal à zéro.	14	
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation des entreprises dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) [(totalisation de la ligne 7 de l'ensemble des déclarations du groupe)+ ligne 14]	15	

IV-2. Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés :

Montant imputé sur l'impôt sur les sociétés (dans la limite du montant de l'impôt dû et du crédit d'impôt déterminé ligne 11 ou ligne 15)	16	
Montant de l'excédent de crédit d'impôt restant à imputer sur l'impôt éventuellement dû au titre des 3 années suivantes (cas général) ou dont la restitution (cas particuliers des entreprises nouvelles, jeunes entreprises innovantes, PME au sens du droit de l'Union européenne et entreprises en procédure collective) est à demander à partir du formulaire n° 2573-SD	17	

- Pour les sociétés hors régime de groupe :
- Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 6 et 9 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 6 et 9 sur le relevé de solde n° 2572-SD.
- Pour la société mère d'un groupe de sociétés :
- Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 6 et 9 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 12 (augmentés de la totalité des lignes 7 de l'ensemble des entreprises du groupe) et 13 sur le relevé de solde n° 2572-SD.

(2) Il convient de porter le montant total de la créance cédée, et non le montant de l'avance reçue.

- Pour les sociétés filiales d'un groupe de sociétés :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 6 et 9 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD.

IV-3. Entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 6 et 9 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et celui du crédit d'impôt disponible déterminé ligne 11 dans la partie réductions et crédits d'impôt de la déclaration de revenus n° 2042 C-PRO (case 8TL ou 8UW)

Les demandes de restitution anticipées ou à l'issue de la période d'imputation du crédit d'impôt non imputé sur l'impôt sur les sociétés sont formulées sur l'imprimé n° 2573-SD par voie dématérialisée ou sur l'imprimé n°2573-SD disponible sur le portail fiscal www.impots.gouv.fr